

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, September 25, 2025

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met this day at 10:31 a.m. [ET] to study Bill S-1001, An Act to authorize Gore Mutual Insurance Company to apply to be continued as a body corporate under the laws of the Province of Quebec; and in camera for consideration of a draft agenda (future business).

**Senator Clément Gignac (Chair)** in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, I am Clément Gignac, a senator from Quebec and chair of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy.

I would like to welcome those who are here in attendance and all those who are watching us today.

Before we begin, I invite you to consult the cards on the table in the committee room for guidelines to prevent audio feedback incidents.

Please keep your earpiece away from all microphones at all times. Do not touch the microphone. Activation and deactivation will be managed by the console operator. Finally, please avoid handling your earpiece while your microphone is on. Earpieces should either remain on the ear or be placed on the designated sticker at each seat.

Thank you for your cooperation.

I would like to ask my colleagues to introduce themselves.

[*English*]

**Senator Varone:** Senator Toni Varone, Ontario.

[*Translation*]

**Senator Dalphond:** Pierre J. Dalphond from Quebec, De Lorimier division.

[*English*]

**Senator Fridhandler:** Senator Daryl Fridhandler, Alberta.

[*Translation*]

**Senator Henkel:** Danièle Henkel, Alma, Quebec.

[*English*]

**Senator Yussuff:** Senator Yussuff, Ontario.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 25 septembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 10 h 31 (HE), pour étudier le projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec; et à huis clos, pour l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

**Le sénateur Clément Gignac (président)** occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorable sénateurs, je m'appelle Clément Gignac, sénateur du Québec et président du Comité permanent des banques, du commerce et de l'économie.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux gens qui sont ici et à tous ceux qui nous regardent aujourd'hui.

Avant de commencer, je vous invite à prendre connaissance des cartes placées sur les tables dans la salle de comité pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés au retour de son.

Veuillez garder les oreillettes à l'écart de tous les microphones en tout temps. Ne touchez pas aux microphones. Leur activation et leur désactivation seront contrôlées par l'opérateur de console. Finalement, évitez de manipuler votre oreillette lorsque le microphone est activé. L'oreillette doit rester sur l'oreille ou être déposée sur l'autocollant prévu à cet effet à chaque siège.

Merci pour votre coopération.

Je demanderais à mes collègues de se présenter.

[*Traduction*]

**Le sénateur Varone :** Sénateur Toni Varone, de l'Ontario.

[*Français*]

**Le sénateur Dalphond :** Pierre J. Dalphond, du Québec, division de Lorimier.

[*Traduction*]

**Le sénateur Fridhandler :** Sénateur Daryl Fridhandler, de l'Alberta.

[*Français*]

**La sénatrice Henkel :** Danièle Henkel, d'Alma, au Québec.

[*Traduction*]

**Le sénateur Yussuff :** Sénateur Yussuff, de l'Ontario.

**Senator McBean:** Senator McBean, Toronto.

**Senator C. Deacon:** Lovely to see you. Colin Deacon, Nova Scotia.

**Senator Wallin:** We're introducing ourselves to the witness, are we? My name is Pamela Wallin. I'm a senator from Saskatchewan. It's so nice to meet you, and welcome.

**Senator Martin:** Yonah Martin, British Columbia.

[Translation]

**The Chair:** Those who follow our work will see that this new session has brought in a lot of new faces, but also that our friend the Honourable Senator Paul J. Massicotte is notably absent.

I would like to take a moment to acknowledge with gratitude his outstanding contribution as a member of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy.

Since the fall of 2003, Senator Massicotte has contributed to numerous reports and enriched our work thanks to his rigour, vision and ongoing commitment. His analyses and sense of dialogue have had a lasting impact on this committee.

On behalf of the committee and myself, I would like to thank you, dear friend Paul, for all those years of exemplary service and for your invaluable contribution to our discussions. Thank you, Paul.

We will begin our study of Bill S-1001, An Act to authorize Gore Mutual Insurance Company to apply to be continued as a body corporate under the laws of the Province of Quebec.

I invite the sponsor of the bill, the Honourable Senator Tony Loffreda to present Bill S-1001.

**Hon. Tony Loffreda, sponsor of the bill:** It is always an honour to work with all of you. This is my seventh year on the committee.

[English]

It is a real privilege and honour to work with you all. I also take my turn to congratulate and thank Senator Massicotte. He will be dearly missed. I thank him on my behalf for his numerous contributions and numerous years at the Canadian Senate.

**La sénatrice McBean :** Sénatrice McBean, de Toronto.

**Le sénateur C. Deacon :** Ravi de vous voir. Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice Wallin :** Nous nous présentons aux témoins, n'est-ce pas? Je m'appelle Pamela Wallin. Je suis sénatrice de la Saskatchewan. Je suis ravie de vous rencontrer et je vous souhaite la bienvenue.

**La sénatrice Martin :** Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

[Français]

**Le président :** Pour les gens qui suivent nos travaux, vous constaterez que nous avons beaucoup de nouveaux visages avec cette nouvelle session, mais aussi qu'il y a un grand absent parmi nous : notre ami l'honorable sénateur Paul J. Massicotte.

Permettez-moi de prendre un instant pour souligner avec gratitude sa contribution exceptionnelle au sein du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie.

Depuis l'automne 2003, le sénateur Massicotte a contribué à de nombreux rapports et il a enrichi nos travaux grâce à sa rigueur, sa vision et son engagement constant. Ses analyses et son sens du dialogue ont laissé une marque sur ce comité.

Au nom du comité et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier, cher ami Paul, pour toutes ces années de service exemplaire et pour votre apport inestimable à nos débats. Je vous remercie, Paul.

Nous allons entamer l'examen du projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec.

J'invite le parrain du projet de loi, l'honorable sénateur Tony Loffreda, à nous présenter le projet de loi S-1001.

**L'honorable Tony Loffreda, parrain du projet de loi :** C'est toujours un honneur de travailler avec vous tous. J'en suis à ma septième année au comité.

[Traduction]

C'est un réel privilège et un honneur de travailler avec vous tous. Je tiens également à féliciter et à remercier le sénateur Massicotte. Il nous manquera beaucoup. Je le remercie en mon nom personnel pour ses nombreuses contributions et ses nombreuses années au Sénat canadien.

*[Translation]*

Mr. Chair, honourable senators, I thank the committee for welcoming us today and allowing us to prioritize Bill S-1001, An Act to authorize Gore Mutual Insurance Company to apply to be continued as a body corporate under the laws of the Province of Quebec, so early in this parliamentary session.

*[English]*

Time is of the essence. When it comes to mergers, there is uncertainty with policyholders and employees and in the markets, so it is very important that it gets studied in a timely manner. Every bill deserves a deep dive, so thank you for your diligent work.

*[Translation]*

On behalf of myself and our friends at Beneva and Gore Mutual Insurance, thank you.

*[English]*

As the sponsor of Bill S-1001, I would like to offer a few brief remarks before turning the floor over to our experts and witnesses, Neil and Andy from Gore Mutual, and Jean-François and Pierre Marc from Beneva.

Senators will recall that I introduced this bill on June 3 and delivered my second reading speech on June 10. The very next day, Senator Carignan, who generously agreed to serve as our designated critic, spoke in support of the bill, and we promptly referred to it to this committee.

As I noted in June, the federal mutual insurance company Gore Mutual is seeking parliamentary approval to merge with Quebec-based Beneva. This is a Senate private bill, distinct from Senate public bills in that it arises from a petition by a specific group or individual requesting legislative authority for a particular action. It is important to make that distinction. In this case, Parliament is being asked to authorize a merger between two well-established and highly respected Canadian mutual insurance companies.

With the cooperation of senators and members of the House Commons, we are hopeful Bill S-1001 can proceed efficiently, without bypassing any necessary scrutiny, and receive Royal Assent in the coming month. This would allow the National Assembly in Quebec to undertake its own legislative process before the holiday recess. This is important because this bill has to go to the National Assembly in Quebec, so this is why timing is so crucial. It is something required to formalize the merger.

*[Français]*

Monsieur le président, honorables sénateurs, merci au comité de nous accueillir aujourd’hui et de nous permettre de prioriser le projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec, aussi tôt dans notre session parlementaire.

*[Traduction]*

Le temps est un facteur essentiel. En matière de fusions, il existe une incertitude chez les assurés, chez les employés et sur les marchés. Il est donc très important que cette question soit étudiée rapidement. Chaque projet de loi mérite d'être examiné en profondeur, je vous remercie donc pour votre diligence.

*[Français]*

En mon nom et au nom de nos amis chez Beneva et Gore Mutual Insurance, nous vous en remercions.

*[Traduction]*

En tant que parrain du projet de loi S-1001, j'aimerais faire quelques brèves remarques avant de céder la parole à nos experts et témoins, MM. Parkinson et Taylor de Gore Mutual, ainsi que MM. Chalifoux et Bellavance de Beneva.

Les sénateurs se souviendront que j'ai présenté ce projet de loi le 3 juin et que j'ai prononcé mon discours en deuxième lecture le 10 juin. Le lendemain, le sénateur Carignan, qui a généreusement accepté d'être le porte-parole désigné, a pris la parole pour appuyer le projet de loi, et nous l'avons rapidement renvoyé à votre comité.

Comme je l'ai mentionné en juin, la mutuelle d'assurance fédérale Gore Mutual cherche à obtenir l'approbation du Parlement pour fusionner avec la compagnie québécoise Beneva. Il s'agit d'un projet de loi privé du Sénat, qui se distingue des projets de loi publics du Sénat en ce sens qu'il découle d'une pétition présentée par un groupe ou un individu particulier qui demande l'autorisation législative pour une mesure particulière. Il est important de faire cette distinction. Dans le cas présent, on demande au Parlement d'autoriser la fusion entre deux mutuelles d'assurance canadiennes bien établies et très respectées.

Avec la collaboration des sénateurs et des députés de la Chambre des communes, nous espérons que le projet de loi S-1001 pourra progresser facilement, sans éviter aucun examen nécessaire, et recevoir la sanction royale au cours du mois prochain. Cela permettrait à l'Assemblée nationale du Québec d'entreprendre son propre processus législatif avant la période des Fêtes. C'est important, car ce projet de loi doit y être présenté, et c'est pourquoi il ne faut pas tarder. C'est une étape nécessaire pour officialiser la fusion.

I first met Neil, Andy and Pierre Marc in Ottawa in March. We had a thoughtful conversation about the rationale behind the merger, its strategic importance and the benefits it would bring, not just to the companies and their employees but, most importantly, to their members, future customers and the communities they serve. Their passion and clarity convinced me that this is a responsible and forward-looking initiative, and I had no hesitation in agreeing to sponsor this bill. I have every confidence they will be just as persuasive today.

Once again, I thank you for taking a diligent look at this bill on a timely basis. On that note, I will turn the floor over to our experts and the senior executives of Beneva and Gore. As you all know, my office and I are always open for questions and inquiries at all times. I'm very proud of my office — I always say it and say it on record — I have close to a hundred years' experience in my office. If you take my head of parliamentary affairs, my executive assistant and the few years I have, we have close to a hundred years. We are always open for questions, so feel free. They're all good questions. Thank you.

**The Chair:** Thank you, senator. That is very impressive.

Before we turn to questions to you, we will hear from the other witnesses. We are delighted to welcome to the committee, as a panel, from the Gore Mutual Insurance Company, Mr. Neil Parkinson, Chair of the Board; and Mr. Andy Taylor, President and Chief Executive Officer.

[*Translation*]

We also have with us, from Beneva, Jean-François Chalifoux, Chief Executive Officer, and Pierre Marc Bellavance, Executive Vice-President and Leader, Legal and Corporate Services.

Gentlemen, thank you for accepting our invitation and welcome to the committee. I understand that you have prepared joint opening remarks. We have set aside 15 minutes for your four presentations. After your testimony, senators will be able to ask questions.

[*English*]

**Neil Parkinson, Chair of the Board, Gore Mutual Insurance Company:** Honourable senators, before we begin, I would like to thank you for welcoming us here today. I would particularly like to thank the Honourable Senators Clement Gignac and Toni Varone, as well as the Honourable Senator Tony Loffreda for agreeing to sponsor the bill. I would also like to thank the Honourable Senator Claude Carignan, who agreed to

J'ai rencontré MM. Parkinson, Taylor et Bellavance pour la première fois à Ottawa en mars. Nous avons eu une conversation sérieuse sur les raisons qui motivent la fusion, son importance stratégique et les avantages qu'elle apporterait, non seulement aux entreprises et à leurs employés, mais surtout à leurs membres, à leurs futurs clients et aux collectivités qu'elles desservent. Leur passion et leur clarté m'ont convaincu qu'il s'agit d'une initiative responsable et porteuse d'avenir, et je n'ai pas hésité à accepter de parrainer ce projet de loi. Je suis persuadé qu'ils seront tout aussi convaincants aujourd'hui.

Une fois encore, je vous remercie de vous pencher rapidement et avec diligence sur ce projet de loi. Sur ce, je cède la parole à nos experts et aux cadres supérieurs de Beneva et Gore. Comme vous le savez tous, mon bureau et moi-même sommes toujours disposés à répondre à vos questions. Comme je le dis toujours et je le répète maintenant ici, je suis très fier de mon bureau qui cumule près d'un siècle d'expérience. Si l'on additionne les années d'expérience de mon directeur des affaires parlementaires, de mon adjointe exécutive et les quelques années que j'ai moi-même, on arrive à près d'un siècle. Nous sommes toujours disposés à répondre à vos questions, alors n'hésitez pas. Toutes les questions sont pertinentes. Merci.

**Le président :** Merci, monsieur le sénateur. C'est très impressionnant.

Avant de passer aux questions, nous allons entendre les autres témoins. Nous sommes ravis d'accueillir M. Neil Parkinson, président du conseil d'administration, et M. Andy Taylor, président et chef de la direction, de la Gore Mutual Insurance Company.

[*Français*]

Nous avons également parmi nous Jean-François Chalifoux, chef de la direction, et Me Pierre Marc Bellavance, vice-président exécutif et leader, Services juridiques et corporatifs, de Beneva.

Messieurs, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et je vous souhaite la bienvenue au comité. Je crois comprendre que vous avez préparé des remarques liminaires communes. Nous avons prévu 15 minutes pour vos quatre présentations. À la suite de vos témoignages, les sénateurs pourront poser des questions.

[*Traduction*]

**Neil Parkinson, président du conseil d'administration, Gore Mutual Insurance Company :** Honorables sénateurs, avant de débuter, permettez-moi de vous remercier de nous accueillir. J'aimerais plus particulièrement remercier les honorables sénateurs Clément Gignac et Toni Varone, ainsi que l'honorable sénateur Tony Loffreda qui a accepté de parrainer le projet de loi. J'aimerais aussi remercier l'honorable sénateur

be the opposition critic, and all of you who helped move this matter forward so promptly.

Furthermore, let me point out that Connie Cody, the Conservative Member of Parliament for Cambridge, has enthusiastically agreed to sponsor our bill when it moves to the House of Commons.

My name is Neil Parkinson. I am Chair of the Board of Gore Mutual. The Board of Directors of Gore Mutual supports the adoption of Bill S-1001, An Act to authorize Gore Mutual Insurance Company to apply to be continued as a body corporate under the laws of the Province of Quebec and the merger proposal and believes it will provide fair and equitable treatment to all Gore Mutual policyholders.

In fact, our members overwhelmingly approved this merger by voting 94.6% at the annual meeting held last April. They will join Beneva members as full members of the merged entity and will have the opportunity to participate fully in its governance.

The future is bright for our members, policyholders and employees as we look forward to joining forces with Beneva and continuing to build Canada's largest mutual insurance company together.

I would now like to introduce Andy Taylor, President of Gore Mutual.

**Andy Taylor, President and Chief Executive Officer, Gore Mutual Insurance Company:** Hello, everyone, and thank you again for your time this morning.

Gore Mutual traces its origins to 1839. It was founded in Brantford, Ontario, as the Gore District Mutual Fire Insurance Company. Today, the company is Canada's oldest P&C, or property and casualty, mutual insurer, with offices in Cambridge, Toronto and Vancouver. We offer competitive insurance products through insurance brokers across the country.

With over 180 years of history, the company has grown and adapted alongside the country, overcoming challenges such as wars, financial crises and the increased frequency of severe weather-related catastrophes, all while maintaining our tradition of caring for and helping people in their greatest time of need.

As of December 31, 2024, the company had close to \$700 million in premiums, over \$1 billion in assets, \$380 million in book value and comprehensive income of \$18 million.

Under the Beneva brand, Gore Mutual will be able to continue its legacy while maintaining its important historic ties to Cambridge, Ontario, and its commitment to the community. The amalgamation will enable us to accelerate our growth and foster

Claude Carignan, qui a accepté d'être porte-parole de l'opposition, ainsi que tous ceux parmi vous qui ont permis à ce dossier de cheminer aussi promptement.

Je tiens à mentionner, par ailleurs, que Mme Connie Cody, députée conservatrice de Cambridge, a accepté avec enthousiasme de parrainer notre projet de loi à la Chambre des communes.

Je m'appelle Neil Parkinson. Je suis président du conseil d'administration de Gore Mutual. Le conseil d'administration appuie l'adoption du projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec ainsi que le projet de fusion, et estime que celle-ci offrira un traitement juste et équitable à tous les assurés de Gore Mutual.

En fait, nos membres ont d'ailleurs approuvé la fusion avec une très grande majorité, soit 94,6 %, lors de l'assemblée annuelle tenue en avril dernier. Ils rejoindront les membres de Beneva en tant que membres à part entière de l'entité fusionnée, et auront l'opportunité de participer à sa gouvernance.

L'avenir s'annonce prometteur pour nos membres, nos assurés et nos employés, et nous nous réjouissons à l'idée d'unir nos forces à celles de Beneva et de poursuivre ensemble le développement de la plus grande mutuelle d'assurance au Canada.

Je voudrais maintenant vous présenter Andy Taylor, président de Gore Mutual.

**Andy Taylor, président et chef de la direction, Gore Mutual Insurance Company :** Bonjour à tous, et merci encore de nous consacrer votre temps ce matin.

Gore Mutual trouve ses origines en 1839, lorsqu'elle a été fondée à Brantford, en Ontario, sous le nom de Gore District Mutual Fire Insurance Company. Aujourd'hui, la société est la plus ancienne mutuelle d'assurance de dommages au pays, avec des bureaux à Cambridge, Toronto et Vancouver. Elle offre des produits d'assurance compétitifs par l'intermédiaire de courtiers.

Avec plus de 180 ans d'histoire, la société a grandi et s'est adaptée au rythme du pays, surmontant des défis tels que les guerres, les crises financières et la fréquence accrue des catastrophes météorologiques, tout en maintenant une tradition d'aide aux personnes au moment où elles en ont le plus besoin.

Au 31 décembre 2024, Gore Mutual comptait près de 700 millions de dollars en primes, plus de 1 milliard de dollars d'actifs et 380 millions de dollars de valeur comptable totale, et un résultat global total de 18 millions de dollars.

Sous la marque Beneva, Gore Mutual pourra perpétuer son héritage tout en maintenant ses liens historiques importants à Cambridge et son engagement communautaire. La fusion nous permettra d'accélérer notre croissance et de favoriser l'avenir à

the long-term future of our organization with combined scale, diversification and access to capital. It will enable us to offer even more insurance products to our customers while remaining competitive in a consolidating property and casualty insurance market.

It is now my pleasure to yield the floor to Jean-François Chalifoux, President and CEO of Beneva.

*[Translation]*

**Jean-François Chalifoux, Chief Executive Director, Beneva:** Created by the coming together of La Capitale and SSQ Insurance in 2020, Beneva is now the largest insurance mutual in Canada with more than 3.5 million members.

Beneva positions itself as a major player in the insurance and financial services industry, offering a full range of life and health insurance, group insurance, property and casualty insurance, as well as savings and investments products.

As of December 31, 2024, Beneva had \$27 billion in assets and \$4.2 billion in total equity, and a 2024 consolidated net income of \$589 million.

I would like to point out that this is a merger between two mutual companies from different jurisdictions and that, in the context of the call by governments across the country to increase interprovincial trade, our merger is a great example of strengthening such trade.

Joining forces with Gore Mutual will further enhance the ability of both entities to grow, innovate and stay resilient in a highly competitive market and an increasingly complex risk landscape.

The successful execution of the proposed merger between Beneva and Gore Mutual is contingent upon the passing of a federal private bill and of a subsequent provincial private bill.

My colleague Pierre Marc Bellavance, Executive Vice President and Leader, Legal and Corporate Services, will present the content of this non-controversial bill.

*[English]*

**Pierre Marc Bellavance, Executive Vice-President and Leader, Legal and Corporate Services:** Bill S-1001, by which Gore Mutual is requesting to change its federally chartered corporate status to that of a provincial insurance company, is crucial to our merger with Gore.

long terme de notre organisation grâce à notre taille combinée, à notre diversification et à notre accès au capital. Elle nous permettra d'offrir encore plus de produits et de rester compétitifs dans le marché de l'assurance de dommages en pleine consolidation.

J'ai maintenant le plaisir de céder la parole à Jean-François Chalifoux, président et chef de la direction de Beneva.

*[Français]*

**Jean-François Chalifoux, chef de la direction, Beneva :** Née du regroupement de La Capitale et de SSQ Assurance en 2020, Beneva est maintenant la plus importante mutuelle d'assurance au Canada avec plus de 3,5 millions de membres.

Beneva se positionne comme un acteur majeur du secteur de l'assurance et des services financiers en offrant une gamme complète de produits d'assurance vie et santé, d'assurance collective, d'assurance de dommages ainsi que de produits d'épargne et d'investissement.

Au 31 décembre 2024, Beneva disposait d'un actif de 27 milliards de dollars et de 4,2 milliards de dollars de capitaux propres totaux, ainsi que d'un résultat net consolidé de 589 millions de dollars pour 2024.

J'aimerais souligner qu'il s'agit d'une union entre deux sociétés mutuelles de compétence différente et que, dans le contexte de l'appel des gouvernements visant à accroître les échanges commerciaux inter provinciaux au pays, notre regroupement représente un bel exemple de renforcement de tels échanges.

Unir nos forces avec Gore Mutual améliorera aussi la capacité des deux entités à se développer, à croître, à innover et à rester résilientes dans un marché des plus concurrentiels et dans un contexte de risques de plus en plus complexes.

La réussite de la fusion proposée entre Beneva et Gore Mutual dépend de l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé fédéral, ainsi que d'un projet de loi d'intérêt privé provincial par la suite.

Mon collègue Pierre Marc Bellavance, vice-président exécutif et leader, Services juridiques et corporatifs, vous présentera le contenu de ce projet de loi non controversé.

*[Traduction]*

**Pierre Marc Bellavance, vice-président exécutif et leader, Services juridiques et corporatifs, Beneva :** Le projet de loi S-1001 par lequel Gore Mutual demande de modifier son statut de société à charte fédérale afin qu'elle devienne une société d'assurances provinciale est crucial pour notre fusion avec Gore.

As mentioned in the preamble of Bill S-1001, there is no legislative provision authorizing an insurance company incorporated under the laws of Canada to apply to be continued as a body corporate under the laws of a province. This authorization is part of the first step of a series of four key steps through which the transaction will be effected.

The first step is the continuance of Gore Mutual under Quebec laws.

The second step is the transformation of Gore Mutual in two entities: a mutual holding company to receive Gore's membership and a mutual-interest insurer that will continue Gore's insurance activity operations.

The third step is the merger of the Gore Mutual holding company with Beneva Mutual, which is also a mutual holding company.

The last step is the combination of Gore's insurance activities with those of Unica Insurance, Beneva's wholly owned subsidiary that offers personal and commercial automobile and property insurance products through independent brokers in Ontario.

For further clarity, we have provided you with a chart that illustrates how these steps will unfold.

I would also like to mention that this bill does not set a precedent. In fact, since 1987, we have identified eight other similar initiatives, all of which required the passage of a private bill. The most recent was in 2016 and involved La Capitale Financial Security Insurance Company, which was continued under the laws of Quebec.

Finally, I wish to add that the announcement of the merger was well received by the insurance industry. It is also important to note that we have received a letter of non-objection from the Office of the Superintendent of Financial Institutions, OSFI, and from the Autorité des marchés financiers, the AMF, in Quebec, which will be the corporation's new regulator and which supports the merger. Copies of their letters of support have already been provided to the committee chair.

With that, we would like to thank you once again for the time you have devoted to this bill, which is a pivotal step in our merger project, and we are ready to answer your questions, if any. Thank you.

*[Translation]*

**The Chair:** Thank you, gentlemen. I remind my colleagues that we scheduled a 90-minute meeting. We still have 70 minutes

Tel que mentionné dans le préambule du projet de loi S-1001, il n'existe aucune disposition législative autorisant une compagnie d'assurance constituée en vertu des lois du Canada à demander à être prorogée en tant que personne morale régie par les lois d'une province. Cette autorisation fait partie de la première étape d'une série de quatre étapes clés qui permettront de réaliser la transaction.

La première étape consiste en la prorogation de Gore Mutual en vertu des lois du Québec.

La deuxième étape consiste à transformer Gore Mutual en deux entités : une personne morale mutuelle de gestion qui accueillera les membres de Gore et une société d'assurance sous participation mutuelle qui poursuivra les activités d'assurance de Gore.

La troisième étape consiste en la fusion de la personne morale mutuelle de gestion Gore avec Mutuelle Beneva, qui est également une personne morale mutuelle de gestion.

La dernière étape consiste en la fusion des activités d'assurance de Gore avec celles d'Unica, filiale en propriété exclusive de Beneva qui offre des produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers et aux entreprises par l'intermédiaire de courtiers indépendants en Ontario.

Pour plus de clarté, nous vous avons fourni un tableau illustrant le déroulement de ces étapes.

Je souhaite également mentionner que ce projet de loi ne crée pas de précédent. En fait, depuis 1987, nous avons dénombré huit autres projets similaires, lesquels ont tous requis l'adoption d'une loi d'intérêt privé. Le plus récent date de 2016 et impliquait La Capitale sécurité financière, compagnie d'assurance, qui s'est prorogée en vertu des lois du Québec.

Pour terminer, j'ajoute que l'annonce de la fusion a été bien accueillie par le secteur de l'assurance. Il est également important de noter que nous avons reçu une lettre de non-objection du Bureau du surintendant des institutions financières, le BSIF, et de l'Autorité des marchés financiers, l'AMF, du Québec, qui sera le nouvel organisme de réglementation de la société et qui appuie le regroupement. Des copies de leurs lettres d'appui ont déjà été transmises au président du comité.

Sur ce, nous vous remercions à nouveau pour le temps que vous consaciez à ce projet de loi, qui constitue une étape charnière de notre projet de fusion et sommes prêts à répondre à vos questions.

*[Français]*

**Le président :** Merci, messieurs. Je répète à mes collègues que nous avions prévu une période de 90 minutes. Il nous reste

to ask questions. I will go clockwise for the order of questions, starting with our deputy chair, Senator Varone.

[English]

**Senator Varone:** I have one question. Hopefully, you can guide me through it. I'll ask Mr. Chalifoux. The merger between La Capitale and SSQ Insurance that created Beneva was in the domain of Quebec and did not follow the same regulatory process that this particular insurance merger is following. Can you just explain why? Mr. Bellavance, I know you touched on it being that one was a federal incorporation and now it has to go down to a provincial corporation. Can you just explain that?

**Mr. Chalifoux:** It has to do with the size of the two organizations. Beneva is currently ten times larger than Gore Mutual. It's preferable to operate under one regulatory regime, and it's much simpler for us to go to the regime where the most members currently reside. That's one of the reasons. There are also specifics to the Quebec provincial jurisdiction, which I will let Mr. Bellavance comment on, that justify moving and switching the federal license of Gore Mutual to the jurisdiction of the Province of Quebec.

**Mr. Bellavance:** There is an important difference between what we did in 2020 and what we're doing today because, in 2020, that was a merger of two entities from Quebec. That's different from today. Today, we have to move a federal insurance company, which is a mutual company, to the Quebec laws. That is different than what we did in 2020, but we did almost the same thing in 2016 with a federal company. It wasn't a mutual at the time. It was an insurance company in 2016, and we had to move it to Quebec City.

The reason we did that was to simplify things, because it's easier to deal with only one regulator rather than with two. These two regulators, the Office of the Superintendent of Financial Institutions and the Autorité des marchés financiers, are very sophisticated and good regulators. We have good communication with them. They work well with us. The cooperation is great with both of them.

That is the answer to your question. There is a difference between what we did in 2020 and what we are doing today. Today, we're moving from federal to provincial. In 2020, it was only Quebec, and we had to go to the National Assembly of Quebec to modify our private laws and to merge the two entities at that time in 2020, but it was two Quebec-based mutual companies.

donc 70 minutes pour poser des questions. Je vais y aller dans le sens de l'horloge pour l'ordre des questions, en commençant par notre vice-président, le sénateur Varone.

[Traduction]

**Le sénateur Varone :** J'ai une question. J'espère que vous pourrez m'aider à mieux comprendre. Je vais poser la question à M. Chalifoux. La fusion entre La Capitale et SSQ Assurance qui a donné naissance à Beneva s'est déroulée au Québec et n'a pas suivi le même processus législatif que celui qui s'applique à la fusion dont il est question ici. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi? Monsieur Bellavance, vous avez mentionné le fait qu'il s'agissait d'une société constituée en vertu de la loi fédérale et qu'elle doit maintenant devenir une société provinciale. Pouvez-vous expliquer tout cela?

**M. Chalifoux :** Cela tient à la taille des deux organisations. Beneva est actuellement 10 fois plus grande que Gore Mutual. Il est préférable d'opérer sous un seul régime réglementaire, et il est beaucoup plus simple pour nous de passer au régime où résident actuellement la plupart de nos membres. C'est l'une des raisons. Il existe également des particularités propres à la législation du Québec, sur lesquelles je laisserai M. Bellavance s'exprimer, qui justifient le transfert et le changement du statut fédéral de Gore Mutual vers le régime du Québec.

**Me Bellavance :** Il existe une différence importante entre ce que nous avons fait en 2020 et ce que nous faisons maintenant, car en 2020, il s'agissait d'une fusion entre deux entités québécoises. C'est différent de ce qui se passe aujourd'hui. Nous devons transférer une société mutuelle d'assurance fédérale vers les lois du Québec. C'est différent de ce que nous avons fait en 2020, mais nous avons fait presque la même chose en 2016 avec une société fédérale. Ce n'était pas une mutuelle. C'était une compagnie d'assurance et nous avons dû la transférer à Québec.

Nous avons fait cela pour simplifier les choses, car il est plus facile de traiter avec un seul organisme de réglementation plutôt qu'avec deux. Le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Autorité des marchés financiers sont deux organismes très compétents et efficaces. Nous entretenons de bonnes relations avec eux. Ils travaillent bien avec nous. La coopération est excellente avec les deux organismes.

Voilà la réponse à votre question. Il y a une différence entre ce que nous avons fait en 2020 et ce que nous faisons aujourd'hui. Aujourd'hui, nous passons de la réglementation fédérale à la réglementation provinciale. En 2020, cela ne concernait que le Québec, et nous avons dû nous adresser à l'Assemblée nationale du Québec pour modifier les lois privées nous régissant et fusionner les deux entités à ce moment-là, mais il s'agissait de deux sociétés mutuelles basées au Québec.

[Translation]

**The Chair:** Senator Dalphond, do you have any questions? You have about five minutes.

**Senator Dalphond:** Welcome to the Senate. As I have been involved in insurance company mergers and mutualizations, I will have a few specific questions that are somewhat technical.

Here is my first question: Is Unica Insurance managed under Quebec law or Ontario law?

**Mr. Bellavance:** It is managed under Quebec law, for the same reason I provided earlier in answering the Honourable Senator Varone. At some point, we decided to have all the same entities under the same regulator, under the same legislation, and Unica Insurance, which was a provincial company, is another example.

**Senator Dalphond:** It was York.

**Mr. Bellavance:** York Fire & Casualty Insurance Company, exactly. I see that you are well informed. At that time, we decided to bring it back to Quebec for the same reason I gave to Senator Varone. So, yes, it is a company —

**Senator Dalphond:** I need to interrupt you, as time is running out. If I understand correctly, Unica operates only in Ontario?

**Mr. Bellavance:** Yes.

**Senator Dalphond:** It's an insurance company that sells insurance products through independent brokers. With the merger between Unica Insurance and Gore Mutual Insurance Company, you are going to operate in Ontario, as Gore Mutual essentially operates in Ontario, but also in Vancouver and in western Canada.

**Mr. Bellavance:** Yes.

**Senator Dalphond:** So will all of the operations of the new Unica insurance company be conducted outside Quebec?

**Mr. Bellavance:** Yes they will, through brokers, as you mentioned. It is different from our insurance company in Quebec, Beneva Insurance, which is involved in what is known as direct selling. The sale is being done within the company itself, Beneva. We have two different distribution networks in this sector.

**Senator Dalphond:** Unica Insurance does not sell mutual funds; it sells standard insurance.

**Mr. Bellavance:** Yes.

[Français]

**Le président :** Sénateur Dalphond, avez-vous des questions? Vous disposez d'environ cinq minutes.

**Le sénateur Dalphond :** Bienvenue au Sénat. Puisque j'ai déjà procédé à des fusions de compagnies d'assurance, à des mutualisations, j'aurai quelques questions précises à poser qui sont un peu techniques.

La première est la suivante : Unica Insurance est-elle une compagnie d'assurance gérée en vertu de la loi du Québec ou de l'Ontario?

**Me Bellavance :** Elle est gérée en vertu des lois du Québec, pour la même raison que ce que je disais plus tôt en réponse au sénateur Varone. À une certaine époque, nous avons décidé d'avoir toutes les mêmes entités sous le même régulateur, en vertu de la même loi, et Unica Insurance, qui était une compagnie provinciale, en est un autre exemple.

**Le sénateur Dalphond :** C'était York.

**Me Bellavance :** York Fire & Casualty Insurance Company, exactement. Je vois que vous êtes bien informé. À ce moment-là, nous avons décidé de la ramener au Québec pour le même motif que j'ai mentionné au sénateur Varone. Alors oui, c'est une entreprise...

**Le sénateur Dalphond :** Je vous interromps, parce que le temps file. Si je comprends bien, Unica ne fait affaire qu'en Ontario?

**Me Bellavance :** Oui.

**Le sénateur Dalphond :** C'est une compagnie d'assurance qui vend des produits d'assurance par l'entremise de courtiers indépendants. Avec la fusion entre Unica Insurance et la Gore Mutual Insurance Company, vous allez faire affaire en Ontario, parce que la compagnie Gore Mutual fait essentiellement affaire en Ontario, mais aussi à Vancouver et dans l'Ouest canadien.

**Me Bellavance :** Oui.

**Le sénateur Dalphond :** Donc, toutes les opérations de la nouvelle compagnie d'assurance Unica se feront à l'extérieur du Québec?

**Me Bellavance :** Oui tout à fait, par l'entremise de courtiers, comme vous l'avez mentionné. C'est différent de notre entreprise au Québec, Beneva Assurances, qui fait ce qu'on appelle de la vente directe. La vente se fait au sein de la compagnie même, Beneva. Nous avons deux différents réseaux de distribution dans ce secteur.

**Le sénateur Dalphond :** Unica Insurance ne vend pas de la mutualisation, elle vend de l'assurance standard.

**Me Bellavance :** Oui.

**Senator Dalphond:** And the current mutual policyholders that are part of Gore Mutual will become part of the Beneva mutual. Is that right?

**Mr. Bellavance:** That's right. They will be located at the top of the pyramid, if I can put it that way, since you don't have an organizational chart in front of you. At the top of the pyramid is the mutual, of course, which is a mutual management corporation and is unique to Quebec. Mr. Chalifoux mentioned it a few moments ago. In Quebec, we have a special system in that regard. We have three types of mutuals. Things are different at the federal level.

Our type is a mutual holding. A mutual holding is different, and that is what Beneva is.

**Senator Dalphond:** They will become part of the mutual holding?

**Mr. Bellavance:** They will become part of the mutual holding, the top one, like all other members insured by companies.

**Senator Dalphond:** Automatically?

**Mr. Bellavance:** Yes, they will become members with the merger.

**Senator Dalphond:** And it will be a mutual insurance company, regardless of its value?

**Mr. Bellavance:** In other words, they will be members of the mutual management corporation at the head of the group, like other members, including for the appointment of directors and for financial statements. The major issues are debated in the mutual, but now, that mutual does not issue insurance policies. That's the major difference, senator.

**Senator Dalphond:** They become shareholders only.

**Mr. Bellavance:** They become members that could be considered "shareholders."

**Mr. Chalifoux:** I prefer the term "co-owners."

**Mr. Bellavance:** They are co-owners. That's actually better.

**Senator Dalphond:** Yes. They are members, co-owners.

**Mr. Bellavance:** Yes, members. You have understood.

**Senator Dalphond:** And why are you leaving the federal system for the provincial system? What are the benefits? I understand that it is easier to manage, but it is not impossible to

**Le sénateur Dalphond :** Et les mutualistes actuels qui sont dans la compagnie Gore Mutual vont se retrouver dans la mutuelle Beneva. Est-ce bien le cas?

**Me Bellavance :** Tout à fait. Ils seront situés en haut de la pyramide, si je peux m'exprimer ainsi, puisque vous n'avez pas d'organigramme devant vous. En haut de la pyramide, on a la mutuelle, évidemment, qui est une corporation mutuelle de gestion et qui est spécifique au Québec. M. Chalifoux y a fait référence brièvement tout à l'heure. Au Québec, nous avons un régime particulier à cet égard. Nous avons trois types de mutuelles, ce qui diffère de la loi fédérale.

Nous avons le type de mutuelle holding. Une mutuelle holding, c'est différent et c'est ce que nous avons chez Beneva.

**Le sénateur Dalphond :** Ils vont se retrouver dans la mutuelle holding?

**Me Bellavance :** Ils vont se retrouver dans la mutuelle holding, dans celle du haut, comme tous les autres membres assurés par les entreprises.

**Le sénateur Dalphond :** Automatiquement?

**Me Bellavance :** Oui, effectivement, avec la fusion ils vont devenir membres.

**Le sénateur Dalphond :** Et ce sera une mutuelle pour une police d'assurance, peu importe sa valeur?

**Me Bellavance :** C'est-à-dire qu'ils vont être membres de la mutuelle de gestion à la tête du groupe, comme les autres membres, notamment pour la nomination des administrateurs et pour les états financiers. Les grandes questions sont débattues à la mutuelle, mais maintenant, cette mutuelle n'émet pas de police d'assurance. C'est la grande distinction, monsieur le sénateur.

**Le sénateur Dalphond :** Cela devient des actionnaires uniquement.

**Me Bellavance :** Cela devient des membres qu'on pourrait qualifier, entre guillemets, d'"actionnaires".

**M. Chalifoux :** Je préfère le terme « copropriétaires ».

**Me Bellavance :** Ce sont des copropriétaires. C'est mieux, d'ailleurs.

**Le sénateur Dalphond :** Oui. Ce sont des membres, des copropriétaires.

**Me Bellavance :** Des membres, effectivement. Vous avez bien compris.

**Le sénateur Dalphond :** Et pourquoi quitte-t-on le système fédéral pour le système provincial? Quels sont les avantages? Je comprends que c'est plus facile à gérer, mais il n'est pas

have a federal subsidiary. What benefits does the Quebec system provide over the federal system that make it more worthwhile?

**Mr. Bellavance:** First, I can answer your question by saying that I feel that the two systems are very similar, apart from a few unsubstantial differences in terms of potential investments. That's not something that would have an impact on a final decision.

In terms of governance, as well, the committee membership is a little different. However, beyond the fact that the two bodies are sophisticated and very good, there are not necessarily advantages or disadvantages. The advantage of having a single regulator when it comes to deferral is that it is much simpler for a large group like ours.

However, we have a particularity in Quebec that does not exist in the federal law, which I mentioned earlier — mutual management corporations. Why leave Canada to go to Quebec? Because the Quebec system has its particularity, which means that it was for us the best way forward, of course.

We could not do the opposite as easily because the system is not the same at the federal level when it comes to the type of mutual; that's the fundamental element that needs to be understood.

Beneva mutual is not a manufacturer of insurance policies. We are a mutual holding company that owns mutual insurance companies, and that enables us, in the Quebec model, to have access to capital, to investments. That is a fundamental part of the equation. That's why there is no need for us to consider other ways than that to come together, as we are able to look for capital in the way we work with the law in Quebec, which is different than the federal law.

[English]

**Senator Fridhandler:** I just want to add some clarity to what I believe our role is at present in what is before the committee. Bill S-1001 is very specific in clause 1, and it says that despite a section in the Insurance Companies Act, the company may apply to be continued under the laws of Quebec. We're not here to evaluate the merger; we're simply here to decide, "Will we let Gore Mutual Company continue in Quebec?" If we were going to evaluate the merger, we would have days of witnesses here. I think that's a red herring, but it may impact on your view.

impossible d'avoir une filiale qui est fédérale. Quels sont les avantages que le régime québécois offre par rapport au régime fédéral et qui le rendent plus intéressant?

**Me Bellavance :** Premièrement, je pourrais répondre à votre question en affirmant qu'à mon avis, les deux systèmes sont très similaires, hormis quelques distinctions sur le plan des investissements potentiels qui ne sont pas majeures. Ce n'est pas un élément qui aurait un effet sur une décision finale.

Sur le plan de la gouvernance également, la composition des membres de comité est un peu différente. Cependant, au-delà du fait que les deux régulateurs sont sophistiqués et très bons, de prime abord il n'y a pas nécessairement d'avantages ou de désavantages. L'avantage d'avoir un seul régulateur en matière de report, c'est que c'est beaucoup plus simple pour un grand groupe comme le nôtre.

Nous avons cependant une spécificité au Québec qui n'existe pas dans la loi fédérale, celle que je vous ai mentionnée tout à l'heure, soit les corporations mutuelles de gestion. Pourquoi quitter le fédéral pour aller au Québec? Parce que le régime québécois a sa spécificité qui fait en sorte que c'était pour nous la meilleure solution, bien sûr.

On ne pourrait pas faire l'inverse aussi facilement, parce que le régime n'est pas le même à l'échelle fédérale par rapport au type de mutuelle; c'est là l'élément fondamental qu'il faut bien comprendre.

À la mutuelle Beneva, nous ne sommes pas un manufacturier de polices d'assurance. Nous sommes une mutuelle holding qui détient des sociétés d'assurance, ce qui lui permet, dans le modèle québécois, d'avoir accès à du capital, à de l'investissement. C'est un élément fondamental de l'équation. C'est pour cela que ce n'est pas nécessaire pour nous d'envisager d'autres voies que celle de se regrouper, parce que nous sommes capables d'aller chercher du capital dans notre façon de travailler avec la loi au Québec, qui est différente de la loi fédérale.

[Traduction]

**Le sénateur Fridhandler :** Je voudrais simplement clarifier ce que je crois être notre rôle actuel dans le cadre des travaux du comité. L'article 1 du projet de loi S-1001 est très précis et stipule que, malgré une disposition de la Loi sur les sociétés d'assurances, la société peut demander sa prorogation en vertu des lois du Québec. Nous ne sommes pas ici pour évaluer la fusion; nous sommes simplement ici pour décider si nous allons permettre à la Gore Mutual Company de poursuivre ses activités sous le régime québécois. Si nous devions évaluer la fusion, il faudrait plusieurs jours pour entendre tous les témoins. Je pense que c'est une distraction, et cela pourrait influencer votre perspective.

When one evaluates a continuance of a company from one statute or jurisdiction to another, typically what you would do is ask for a comparison of what the rights are under Statute A that you're leaving and what happens to you when you move to Statute B. That's common practice. The Gore Mutual Company, in their circular in April, did lay out what they called the Summary of Comparison of Corporate Rights between the Insurance Companies Act of Canada and the post-amalgamation bill, i.e., the provincial legislation that the company will now come under. I think those factors are key, although some of these other issues might come into play when you say, "Yeah, that's fine; you show me those distinctions, but I still think the merger is a good idea." I think we have to narrow your inquiry. To be fully transparent, I met with our witnesses last evening to go over things in the circular and raise some of my concerns and have a discussion on it so that I wasn't sandbagging anyone today.

When one looks at Schedule C to their circular in April, which was provided to me, in the comparative elements that are highlighted here and in items that aren't here that the policyholders voted on, the first thing I would like to highlight to you is that there is no assurance that I'm aware of — and I stand to be corrected by our witnesses — that the new company, once continued, will be required to circulate to its policyholders in their capacity as shareholders — not as insurance but when they vote on matters relative to the company. There's no requirement under the Quebec act or under the constitutional documents of the merged company to provide materials in English. The materials could go out only in French, if that was the determination of the company. Practically, they might say that that's not appropriate, but if you get into a management battle, as in some of these cases, management of the board will do what they need to do to win.

I will highlight a couple of other items of difference between the two statutes. In the current statute, there are no restrictions on residency of directors. When Gore continues and we have the merged entity, a majority of the directors must be resident in Quebec. Currently, nine of Gore's ten directors are resident in Ontario, and one is in British Columbia. I'm just putting this on the table for your consideration.

In voting at meetings of policyholders, or shareholders, similar, they have a different stream system. Typically, a policyholder in Gore right now has one vote at a meeting, and it doesn't matter how many policies they have. In this new system that aligns with the Beneva system — although, I'm not an expert on the Quebec statute — there's a delegated system where policyholders will accept and nominate delegates who then get to participate in the vote. It streams the voting rights of the current policyholders to something less than they have today.

Lorsqu'on évalue la prorogation d'une société d'une loi ou d'un régime à un autre, on demande généralement une comparaison entre les droits prévus par la loi A que l'on quitte et la loi B à laquelle on passe. C'est une pratique courante. Dans sa circulaire d'avril, la Gore Mutual Company a présenté ce qu'elle a appelé un résumé comparatif des droits des sociétés entre la Loi sur les sociétés d'assurances du Canada et le projet de loi post-fusion, c'est-à-dire la loi provinciale à laquelle l'entreprise sera désormais soumise. Je pense que ces facteurs sont essentiels, même si d'autres questions peuvent entrer en jeu si on dit : « Oui, très bien, vous me montrez ces différences, mais je continue de penser que la fusion est une bonne idée. » Je pense que nous devons restreindre le champ d'études. Pour être tout à fait transparent, j'ai rencontré les témoins hier soir pour passer en revue le contenu de la circulaire, leur faire part de certaines de mes préoccupations et en discuter afin de ne prendre personne au dépourvu aujourd'hui.

Dans l'annexe C de leur circulaire d'avril, qui m'a été fournie, on peut mettre en parallèle les éléments comparatifs mis en évidence et d'autres enjeux qui ne figurent pas dans ce qui a été soumis au vote des titulaires de police. Je voudrais d'abord souligner qu'à ma connaissance — et j'invite nos témoins à me corriger si j'ai tort —, rien ne garantit que la nouvelle société, une fois constituée, sera tenue de communiquer avec ses assurés dans la langue de leur choix en leur qualité d'actionnaires — non pas en tant qu'assurés, mais lorsqu'ils votent sur des questions relatives à la société. Ni la loi québécoise ni les statuts constitutifs de la société fusionnée n'exigent que les documents soient fournis en anglais. Ils ne pourraient être publiés qu'en français, si l'entreprise en décidait ainsi. Dans la pratique, ils pourraient dire que cela n'est pas nécessaire, mais si vous vous engagez dans une bataille avec la direction, comme dans certains dossiers semblables, le conseil d'administration prendra tous les moyens pour gagner.

Je veux souligner quelques autres différences entre les deux statuts juridiques. Dans la situation actuelle, il n'y a aucune restriction quant au lieu de résidence des administrateurs. Lorsque Gore poursuivra ses activités au sein de l'entité fusionnée, la majorité des administrateurs devront résider au Québec. À l'heure actuelle, neuf des dix administrateurs de Gore résident en Ontario et l'autre est en Colombie-Britannique. Je vous soumets simplement cette information pour que vous y réfléchissiez.

Lors des assemblées des souscripteurs ou des actionnaires, si vous préférez, le système d'attribution des votes est différent. En général, un assuré de Gore dispose à l'heure actuelle d'une voix à l'assemblée, quel que soit le nombre de polices auxquelles il a souscrit. Dans ce nouveau système, qui s'aligne sur celui de Beneva — bien que je ne sois pas un expert de la loi québécoise —, on permet aux souscripteurs d'accepter et de désigner des délégués qui participent ensuite au vote. Les droits de vote des assurés seraient ainsi édulcorés par rapport à ce que l'on connaît actuellement.

There are some other minor things, but in my view, those are the material elements when you consider, "What am I doing to the Gore policyholders when I allow this continuance into Quebec?" The transaction is not structured. We're being asked to bring them out of the federal statute and under Quebec. I understand that business proposition. Whether it's tenable is not something that I am considering.

I just wanted to raise with my colleagues some of the issues that I observed as I reviewed the materials and that I think are important in our consideration on the statute and clause 1, which is the operative —

**The Chair:** If I may, thank you, senator. I think we realize that we have a lot of expertise around the table. Since you raised at least three topics, I will let the witnesses answer each of the concerns raised by our colleague.

**Mr. Parkinson:** Thank you, and I would also like to begin just by appreciating the consideration that Senator Fridhandler had to give us a little bit of a heads-up on his questions yesterday. That was very helpful, and we certainly appreciate that and the reasoned discussion we had. I just want to respond to each of the three items, if I might.

First of all, on French language, if you look at my bio, I've worked in the insurance industry as a consultant and auditor and adviser to the Superintendent of Financial Institutions for four decades before finally, sort of, retiring — my wife puts air quotes up there. I don't have an experience of seeing language communication laid out in bylaws of companies. That isn't to say that it doesn't exist. I just haven't seen it.

Importantly, in this case, Beneva, even before this merger, and since its inception, I believe, has provided all member communications and annual reports to its members in both English and French. Even though they have done business principally in Quebec, there's no expectation that they would change anything. It is possible, I suppose, but it would run against the idea of what a sensible management approach would be to get a lot of new members and customers, who, perhaps, would most likely want to be communicated with in English. Starting to only get something in French is unlikely, I think. Although, I certainly take the point as factually correct.

I'm a shareholder in a couple of companies, such as Banque Nationale. I've seen communications from Desjardins. You get it in English, too. To the best of my knowledge, they don't have it in bylaws. You're quite right that there's no bylaw guarantee, but I can't commit anybody to changing bylaws. That's typically based on a vote of members, anyway, and I don't think there's

Il y a d'autres distinctions mineures, mais à mon avis, ce sont là les éléments importants à prendre en considération lorsqu'on s'interroge sur les conséquences pour les titulaires de police de Gore si cette entreprise peut poursuivre ses activités au Québec. La transaction n'est pas structurée. On ne nous demande pas de les assujettir à la loi fédérale en les affranchissant de la loi québécoise. Je comprends qu'il s'agit d'une proposition commerciale. Je ne me prononce pas sur sa viabilité.

Je souhaitais saisir mes collègues de certaines questions qui ont retenu mon attention lors de l'examen des documents et qui, selon moi, sont importantes dans le cadre de notre étude du projet de loi et de l'article 1, qui est la disposition...

**Le président :** Merci, sénateur. Je pense que nous rendons bien compte que nous disposons d'une grande expertise autour de cette table. Au moins trois sujets de réflexion ont été mis de l'avant par notre collègue, et je vais laisser les témoins répondre à chacune de ces préoccupations.

**M. Parkinson :** Merci. J'aimerais commencer par remercier également le sénateur Fridhandler de nous avoir présenté hier un bref aperçu de ses questions. Cela nous a été très utile, et nous lui en sommes très reconnaissants, tout comme pour la discussion éclairée que nous avons ainsi pu avoir. Je voudrais simplement répondre à chacun des trois points, si vous me le permettez.

Parlons d'abord de la langue française. Si vous regardez ma biographie, vous verrez que j'ai travaillé dans le secteur des assurances en tant que consultant, vérificateur et conseiller auprès du surintendant des institutions financières pendant quatre décennies avant de prendre ma retraite, si je puis dire — ma femme met toujours ce mot entre guillemets. Je n'ai jamais vu de dispositions relatives à la langue de communication dans les statuts d'une société. Cela ne veut pas dire qu'elles n'existent pas. Je ne les ai simplement jamais vues.

Il est important de noter que, dans ce cas précis, Beneva, même avant cette fusion, et depuis sa création, je crois, a toujours fourni à ses membres toutes ses communications et tous ses rapports annuels en anglais et en français. Même si elle exerce principalement ses activités au Québec, rien ne laisse présager qu'elle y changera quoi que ce soit. C'est possible, je suppose, mais cela irait à l'encontre d'une approche de gestion sensée visant à attirer de nombreux nouveaux membres et clients qui souhaiteraient sans doute communiquer en anglais. Il est peu probable, à mon avis, que l'on commence à ne recevoir que des communications en français. Cela dit, je reconnaissais que cette affirmation est factuellement correcte.

Je suis moi-même actionnaire de plusieurs sociétés, dont la Banque Nationale. J'ai aussi vu les communications de Desjardins. Vous pouvez également les recevoir en anglais. À ma connaissance, cela ne figure pas dans les statuts de ces sociétés. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il n'y a pas de garantie explicite, mais je ne peux pas engager une société à

any intention. I think it's a factual observation, but I can only say that the clear intention is to continue to communicate with all of our members in the language of their choice.

I should also mention that when we look ahead to how the board of the mutual company will do business, we are going to have simultaneous translation, a bit like this. People will be able to express themselves in both English and French. That will happen from the top of the house down. I won't rave on any further about that one.

Maybe I could move on to the residency of directors. It would be quite right that there are differences, and I think Canadian federal companies have a residency requirement to be Canadian residents, not surprisingly, and Quebec has its own rule. There was a change in the Quebec legislation over the past few months, which Pierre Marc Bellavance could maybe comment on. We now just have to have a majority of Quebec residents at the top company level.

The Gore Mutual entity that is going to continue with a majority of Gore-appointed directors for a period of five years doesn't have that requirement. It will be one-third Quebec residents, so we'll have about five people from the legacy Gore board and four nominated by Beneva. We will continue in the Gore Insurance Company to have a majority of people who are probably outside Quebec, in all likelihood, but we are still settling with five.

Thirdly, the voting and delegate thing is really interesting because, in my experience, every year, with a mutual company, like a lot of membership organizations, it can be difficult to get a lot of engagement and a lot of people to vote. We would have a quorum requirement at our annual meetings in the range of about 400 people, I want to say, round numbers. We got about 1,400, by the way, to vote on this transaction, which is two to three times what we usually get. But it is hard to get a lot of high engagement in a membership organization.

We were very interested in looking at the delegate process that Beneva has in that they seem to be getting better engagement from members by using this process than we were getting from a classical membership-style organization. I think they have the same thing in every mutual company I've talked to and probably most cooperatives and so on as well.

modifier ses statuts. De toute manière, cela repose généralement sur le vote des membres, et je ne pense pas qu'il y ait une telle intention. J'estime que c'est une observation fondée sur des faits, mais je peux seulement dire que l'intention claire est de continuer à communiquer avec tous nos souscripteurs dans la langue de leur choix.

Je dois aussi vous dire un mot de la manière dont le conseil d'administration de la société mutuelle va fonctionner. Nous allons mettre en place un système d'interprétation simultanée, un peu comme celui que vous avez ici. Ainsi, les gens pourront s'exprimer aussi bien en anglais qu'en français. Cela se fera à tous les niveaux de la hiérarchie, mais je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

Je pourrais peut-être passer à la question du lieu de résidence des administrateurs. Il est tout à fait normal qu'il y ait des différences. Les sociétés fédérales canadiennes ont une exigence de résidence au Canada, ce qui n'est pas surprenant, et le Québec a ses propres règles. Il y a eu un changement dans la loi québécoise au cours des derniers mois, et Pierre Marc Bellavance pourrait peut-être nous éclairer à ce sujet. Nous devons désormais avoir une majorité de résidants québécois aux plus hauts échelons de la société.

L'entité Gore Mutual, qui continuera d'être dirigée par une majorité d'administrateurs nommés par Gore pendant une période de cinq ans, n'est pas soumise à cette exigence. Le conseil sera composé d'un tiers de résidants du Québec, ce qui signifie que nous aurons environ cinq personnes issues de l'ancien conseil d'administration de Gore et quatre personnes nommées par Beneva. Au sein de la Gore Insurance Company, nous continuerons probablement d'avoir une majorité de personnes résidant hors du Québec, mais nous nous limiterons tout de même à cinq personnes.

Troisièmement, la question du vote et des délégués est vraiment intéressante, car, d'après mon expérience, dans une société mutuelle, comme dans beaucoup d'organisations du même type, il peut être difficile d'obtenir chaque année un engagement important et d'inciter beaucoup de gens à voter. Lors de nos assemblées générales annuelles, nous avions besoin d'environ 400 personnes pour atteindre le quorum, si je me souviens bien. Soit dit en passant quelque 1 400 personnes ont participé au vote au sujet de cette transaction, ce qui est deux ou trois fois plus que d'habitude. Il n'en demeure pas moins qu'il est difficile d'obtenir un taux d'engagement élevé dans une organisation mutuelle.

Nous avons été très intéressés par le processus de délégation mis en place par Beneva, car il semble permettre d'obtenir un meilleur engagement de la part des membres que celui auquel nous parvenons dans le cadre d'une société mutuelle de type classique. Je pense que toutes les mutuelles avec lesquelles j'ai discuté ont adopté le même système, ainsi que la plupart des coopératives, etc.

I certainly accept Senator Fridhandler's comments as being quite factual. It is a difference, but in looking at it and in disclosing the difference in governance process in our information circular, we certainly didn't try to hide it, and we certainly talked about it when we did our town hall meetings and discussions heading into the annual meeting. Our view as a board, and, I think, supported by the overwhelming vote of the members, is that we are still, on balance, in a good place from a governance perspective. But again, I really appreciate Senator Fridhandler's comments on this, and I'm happy if there's any follow-up.

**Mr. Bellavance:** Legislation in Quebec — both the insurance act for insurance mutuals and the act respecting financial services for financial cooperatives like Desjardins Quebec — expressly prohibits the use of proxies. The Beneva government framework is consistent with these statutory restrictions. The prohibition is intended to strengthen democratic participation by encouraging direct engagement of members in governance. It is also in prevention of concentration of control, limiting the ability of a small group or individual to take over a mutual or cooperative through proxy solicitation.

**Senator Loffreda:** It's very important to understand that Gore is a private company. On April 24, 2025, with a record participation by members, the members overwhelmingly approved the transaction, with 94.6% voting in favour. The members of Beneva also approved the transaction at its annual and special meeting on April 24, 2025.

[Translation]

**The Chair:** Thank you, gentlemen, and thank you, Senator Loffreda, for further clarifications. These were important subjects, so I allowed a bit more time, as our colleague has scrutinized these topics and they deserved answers.

**Senator Henkel:** Welcome. I will ask two questions one after the other. My first question is about small and medium-sized businesses. You know that small and medium-sized businesses account for 98% of the Canadian entrepreneurial fabric. However, they continue to face multiple obstacles that endanger them and complicate their development. A lot of them are counting on their partners such as insurance companies to provide them with solutions focused on real needs. Are small and medium-sized businesses part of your target? What could be the benefits for small and medium-sized businesses in this merger?

Je reconnais tout à fait que les commentaires du sénateur Fridhandler sont bel et bien fondés. Il y a effectivement une différence, mais en examinant la question et en divulguant dans notre circulaire d'information cette distinction dans le processus de gouvernance, nous n'avons certainement pas essayé de la cacher. Qui plus est, nous en avons assurément aussi parlé lors de nos assemblées publiques et de nos discussions préalables à l'assemblée annuelle. Notre opinion en tant que conseil d'administration, et je pense qu'elle est soutenue par le vote massif des membres, est que nous demeurons, tout bien considéré, dans une bonne position du point de vue de la gouvernance. Mais encore une fois, je suis vraiment reconnaissant au sénateur Fridhandler pour ses commentaires à ce sujet, et je me ferai un plaisir d'assurer un éventuel suivi.

**Me Bellavance :** Les lois québécoises — tant la loi régissant les mutuelles d'assurance que celle sur les services financiers pour les coopératives financières comme Desjardins Québec — interdisent expressément le recours aux procurations. Le cadre de gouvernance de Beneva est conforme à ces restrictions juridiques. L'interdiction vise à renforcer la participation démocratique en encourageant l'engagement direct des membres dans la gouvernance. Elle vise également à prévenir la concentration du contrôle en limitant la capacité d'un groupuscule ou d'un individu à prendre le contrôle d'une mutuelle ou d'une coopérative en ayant recours à la sollicitation de procurations.

**Le sénateur Loffreda :** Il est très important de comprendre que Gore est une société privée. Le 24 avril 2025, les membres ont approuvé la transaction à une écrasante majorité de 94,6 % des voix, et ce, avec un taux de participation sans précédent. Les membres de Beneva ont également approuvé la transaction lors de leur assemblée annuelle et extraordinaire du 24 avril 2025.

[Français]

**Le président :** Merci, messieurs, et merci, sénateur Loffreda, pour les précisions supplémentaires. Il s'agissait de sujets importants, donc j'ai alloué un peu plus de temps, parce que ce sont des sujets que notre collègue a examinés de près et qu'ils méritaient des réponses.

**La sénatrice Henkel :** Bienvenue parmi nous. Je vais poser deux questions l'une après l'autre. Ma première question concerne les PME. Vous savez que les PME représentent 98 % du tissu entrepreneurial canadien. Pourtant, elles continuent de faire face à des difficultés de plusieurs ordres qui mettent en danger leur pérennité et compliquent leur développement. Une bonne part d'entre elles comptent sur leurs partenaires comme les assurances pour leur offrir des solutions adaptées axées sur des besoins réels. Ainsi, les PME font-elles partie de votre cœur de cible? Quels sont les avantages que les PME pourraient trouver dans cette fusion?

Here is my second question. In a world where insurance terms and conditions, as well as the needs of the insured, are constantly evolving, transparency and clarity of information remain essential for continued trust between insurers and their clientele. Can you tell us whether any changes to policy or to financial products are planned in this merger?

**Mr. Chalifoux:** Small and medium-sized businesses, such as Beneva's commercial clients — be it in property and casualty insurance or group insurance — are part of our targets, and we believe that they will be better served by a strong and resilient mutual company than by two more vulnerable insurers. We considered the situation, and the backdrop was exactly the same as when La Capitale and SSQ Insurance were merged. We felt that our members would be better served.

This is a similar situation, as we do a lot of business with small and medium-sized businesses, particularly in claim processing for the property and casualty insurance of general contractors, restoration companies and autobody shops, as well as for group insurance of health care companies. We do a great deal of business with those partners. We believe that the more robust and resilient Beneva becomes — and this merger is done in that spirit — the better served such partnerships will be.

**Mr. Bellavance:** For your second question, I could say that some of Beneva's priorities — and this could also apply to Gore Mutual — are transparency and simplicity, so that consumers or members understand very well the information included in their insurance policies. It is clear that we are trying, in our work in relation to sound business practices, to ensure that our clients are well informed. We are already working hard to accomplish that. It's not simple, as insurance policies are often complicated. It is not an easy landscape for consumers to navigate. However, I would like to reassure you that it's a high priority for Beneva to develop a product that is simple, clear and transparent and to provide consumers with all the information.

**Senator Henkel:** Thank you. Are you expecting any changes to products to occur in this merger? If so, what would they be, if you know?

**Mr. Chalifoux:** The current policyholder contracts will be honoured. There won't be any changes for the current policyholders. The company will continue to evolve, to develop new solutions and new products and to better serve its customers. The insurance policyholders won't be affected by any changes to their current coverage.

**Senator Henkel:** For the duration of their contract?

Voici ma deuxième question. Dans un monde dans lequel les modalités d'assurance ainsi que les besoins des assurés évoluent constamment, la transparence et la clarté de l'information demeurent essentielles au maintien du lien de confiance entre les assureurs et leur clientèle. À ce titre, pouvez-vous nous indiquer si des changements de politique ou de produits financiers sont prévus dans cette fusion?

**M. Chalifoux :** En ce qui a trait aux PME, comme clients commerciaux de Beneva, que ce soit en assurance de dommage ou en assurance collective, elles font partie de nos cibles et nous croyons qu'elles seront mieux desservies par une entreprise, une mutuelle forte et résiliente, que par deux assureurs un peu plus vulnérables. La réflexion a été faite et c'est exactement la même toile de fond que lorsqu'on a regroupé La Capitale et SSQ Assurance : l'on croyait alors que nos membres étaient mieux servis.

C'est un peu la même chose, parce qu'on fait beaucoup affaire avec des PME, notamment dans le traitement des demandes d'indemnisation du côté de l'assurance de dommage des entrepreneurs généraux en construction, des entreprises de service après sinistre et des carrossiers que du côté de l'assurance collective avec des entreprises dans le domaine de la santé. On fait énormément affaire avec ces partenaires. Nous croyons que plus Beneva est solide et résiliente — et ce regroupement se fait dans cet esprit —, mieux ces partenariats seront servis.

**Me Bellavance :** Pour votre deuxième question, je pourrais vous dire que certaines des priorités de Beneva — et cela pourrait le devenir du côté de Gore Mutual — sont la transparence et la simplicité, afin que le consommateur ou le membre comprenne très bien les informations comprises dans leur police d'assurance. Il est évident que nous nous efforçons, dans nos travaux relatifs aux saines pratiques commerciales, de faire en sorte que nos clients sont bien informés. À cet égard, on est déjà à pied d'œuvre dans ce type de travail pour y arriver. Ce n'est pas simple, car les polices d'assurance sont souvent compliquées. Ce n'est pas facile pour le consommateur de s'y retrouver. Mais je tiens à vous rassurer que c'est une grande priorité chez Beneva d'en arriver à un produit simple, clair et transparent et de donner toute l'information aux consommateurs.

**La sénatrice Henkel :** Merci. Avez-vous des prévisions de changement de produits dans cette fusion? Si oui, lesquels, si vous le savez?

**M. Chalifoux :** Les contrats actuels des détenteurs de polices seront honorés. Il n'y a pas de changement pour les détenteurs actuels. L'entreprise va continuer d'évoluer, de développer de nouvelles solutions et de nouveaux produits et de mieux servir sa clientèle, mais les détenteurs de polices d'assurance ne seront pas affectés par des changements au chapitre des protections qui leur sont offertes présentement.

**La sénatrice Henkel :** Pour la durée de leur contrat?

**Mr. Chalifoux:** For the duration of their contract.

**Mr. Bellavance:** There aren't any issues in this area. In the event of a merger, the merged company respects the rights and obligations of the former company. There aren't any concerns in this area.

[English]

**Mr. Parkinson:** As a follow up to that, it's important to realize that just because Gore, for instance, would be changing to Quebec jurisdiction, that doesn't change the policy supervision and legal framework applicable to insurance policies. If you're an Alberta policyholder, it is still the Alberta Insurance Commission, I think it is, and Alberta government rules that apply to those policies. That will not change regardless of the domicile of the top company. Nothing changes in provincial requirements for the form of insurance contract, for market conduct, like treating customers fairly requirements, and where applicable, it doesn't affect rate regulation where there's rate regulation. All of those insurance contract things remain under the same framework.

**Mr. Taylor:** Your comments are valid about commercial insurance being a challenge in the industry. Just to reinforce from Gore Mutual's perspective and Unica, today we actually specialize in SMEs. We focus on the smaller end of the market. That's a strategic area that we will continue to grow in. But as a regional company today that only operates in predominantly Ontario and B.C., we have national broker partners that are looking to expand and grow with us, and we don't essentially have the capital or the capabilities to do that. The merger with Beneva will actually unlock additional ability for us to support small businesses nationally across the country.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Yussuff:** I have a couple of questions.

First, consolidation always has effects on the people who are working currently for both companies. It's an Ontario-based company, to a large extent, and the dominant reality is in Brantford. When there's a consolidation among the workforce, does it shrink or remain the same, remain as is? I recognize it's going to be a Quebec-based company. What happens to the employees and how will they be protected? Is there a downsizing in terms of the reality of scope? You're dealing with a bigger entity.

**Mr. Taylor:** That is a great question, one near and dear to my heart.

**M. Chalifoux :** Pour la durée de leur contrat.

**Me Bellavance :** Il n'y a aucun enjeu à cet égard. Lorsqu'il y a une fusion, la compagnie fusionnée respecte les droits et obligations de l'ancienne société. Il n'y a aucun souci à cet égard.

[Traduction]

**M. Parkinson :** J'ajouterais qu'il est important de comprendre une chose. Le fait que Gore, en l'espèce, relèvera désormais de la juridiction du Québec ne change rien aux mécanismes de supervision en place et au cadre juridique applicable aux polices d'assurance. Si vous êtes un assuré de l'Alberta, vos polices demeureront régies par le conseil d'assurances de cette province et les règles établies par le gouvernement albertain. Cela ne changera pas, quel que soit le domicile de la société mère. Rien ne change dans les exigences provinciales relatives à la forme que doit prendre le contrat d'assurance et à la conformité des pratiques, comme les exigences en matière de traitement équitable des clients. En outre, cela n'affecte pas la réglementation des tarifs lorsqu'il y en a une. Tous ces éléments relatifs aux contrats d'assurance restent régis par le même cadre.

**M. Taylor :** Vos commentaires sur les difficultés liées à l'assurance commerciale dans ce secteur sont tout à fait pertinents. Je tiens à préciser dans ce contexte que Gore Mutual et Unica, sont deux sociétés spécialisées dans les PME. Nous nous concentrons sur le segment inférieur du marché. C'est un secteur stratégique dans lequel nous poursuivons notre croissance. Comme nous sommes une entreprise régionale active principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, nous devons travailler en partenariat avec des courtiers nationaux qui cherchent à prendre de l'expansion en même temps que nous, et nous n'avons ni les capitaux ni les capacités nécessaires pour le faire. La fusion avec Beneva nous permettra en fait de soutenir davantage les petites entreprises à l'échelle nationale.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Yussuff :** J'ai quelques questions pour nos témoins.

Tout d'abord, une fusion a toujours des répercussions sur les personnes qui travaillent au sein des entreprises touchées. Il s'agit ici d'une société basée en Ontario, dans une large mesure, et dont les activités principales s'articulent autour de Brantford. Est-ce que cette fusion va entraîner des pertes d'emploi? Je comprends qu'il s'agira d'une entreprise basée au Québec. Qu'adviendra-t-il des employés et comment seront-ils protégés? Y aura-t-il une réduction des effectifs compte tenu des champs d'action respectifs? Après tout, on fusionne avec une entité plus importante.

**Mr. Taylor :** C'est une excellente question, qui me tient particulièrement à cœur.

In assessing our strategic options, when we look for partners, it is challenging when you're a mid-sized player merging up into a larger organization, and sometimes in that situation you can actually see mergers where it's all about efficiencies and you effectively get tucked into a larger organization. We're so pleased with the Beneva merger because we're able to actually access the scale, the diversification and the access to capital, but we will do that while maintaining our sense of identity as a separate, distinct subsidiary.

Core to that is that this is a growth story. This merger is all about bringing two mutuals together to make a stronger mutual to grow across the country, which we think will actually expand the employment opportunities for all of our employees. We are committed to no layoffs, so we will not be laying off employees. It is quite the opposite. We think we will be expanding and growing the workforce, particularly in southern Ontario, which is where our head office is located.

We've done a few other things to protect the heritage of our organization. We have a phenomenal campus where our head office is in Cambridge, Ontario. That's being designated a heritage site. That office will be the headquarters for the platform for the English Canadian growth. We're committed to the community that we're in today and will continue to be working there.

Through the combination with Unica, we see opportunities for our employees to not only grow within our smaller group but also to potentially over time access new career opportunities in other areas of the Beneva group, so it's really a good news story, and we're really looking forward to how this will have a positive impact. It's been received really well by our employees, and they are excited about the future as part of this, but your question is absolutely a fair one that we've put a lot of thought into.

**Senator Yussuff:** I have two questions. The first is to follow up on what my colleague Senator Fridhandler raised.

I'm not here to debate Quebec language laws. I agree about the history, the country and what Quebec is doing to protect its heritage and its language. This is now an Ontario company essentially merging with a Quebec company. In the context of the policyholders — and this is a very sensitive matter — why wasn't there some guarantee to say you will communicate with them in the language of their preference? Because it's not explicit. I recognize what Quebec law provides for you to do so, given compliance, but the reality is that you are now branching out across the country. SSQ provided me with insurance at one time in my life in Ontario, so I know the history with the Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, or FTQ,

Lorsque nous évaluons nos options stratégiques et recherchons des partenaires, il faut savoir qu'il est difficile pour une entreprise de taille moyenne de fusionner avec une organisation plus grande. Dans ce genre de situation, on assiste parfois à des fusions qui visent uniquement des gains d'efficience et qui aboutissent à l'intégration de l'entreprise au sein d'une plus grande organisation. Nous sommes très satisfaits de la fusion avec Beneva, car elle nous permet d'accroître notre portée, notre diversification et notre accès au capital, tout en conservant notre identité en tant que filiale distincte et indépendante.

Il s'agit avant tout d'une affaire de croissance. Cette fusion vise à réunir deux mutuelles afin d'en créer une plus forte encore qui prendra de l'expansion à l'échelle nationale, ce qui, selon nous, permettra d'améliorer les perspectives professionnelles de tous nos employés. Nous nous engageons à ne procéder à aucun licenciement. Personne ne sera mis à pied. Bien au contraire, nous pensons que nous allons augmenter nos effectifs, en particulier dans le Sud de l'Ontario, où se trouve notre siège social.

Nous avons pris d'autres mesures pour protéger le patrimoine de notre organisation. Nous disposons d'un campus exceptionnel où se trouve notre siège social à Cambridge, en Ontario. Il est en passe d'être classé site patrimonial. Ce bureau servira de siège social pour la plateforme aux fins de la croissance dans le Canada anglais. Nous sommes engagés envers la communauté dans laquelle nous sommes implantés et nous continuerons d'y être actifs.

Grâce à la fusion avec Unica, nous voyons des possibilités pour nos employés non seulement de progresser au sein de notre petite entité, mais aussi d'accéder éventuellement à de nouveaux débouchés professionnels dans d'autres secteurs du groupe Beneva. C'est donc une très bonne nouvelle, et nous sommes impatients de voir les retombées positives que cela aura. Nos employés ont très bien accueilli cette fusion et sont enthousiastes à l'idée de faire partie de cette aventure. Il n'en reste pas moins que votre question est tout à fait légitime et que nous y avons longuement réfléchi.

**Le sénateur Yussuff :** J'ai deux questions. La première fait suite à celle soulevée par mon collègue, le sénateur Fridhandler.

Je ne suis pas ici pour débattre des lois linguistiques du Québec. Je suis d'accord avec tous ces arguments liés à l'histoire, au pays et aux mesures prises par le Québec pour protéger son patrimoine et sa langue. Il s'agit essentiellement d'une entreprise ontarienne qui fusionne avec une entreprise québécoise. Comment se fait-il — et c'est une question très délicate — que vous n'offriez aux assurés aucune garantie que vous allez communiquer avec eux dans la langue de leur choix? Parce que ce n'est pas explicite. Je reconnais que la loi québécoise vous oblige à le faire, mais la réalité est que vous étendez maintenant vos activités à l'ensemble du pays. SSQ m'a déjà fourni des produits d'assurance alors que je vivais en

and all of that and the promotion of all of it all. However, in the context of now having a lot of members that are going to be policyholders outside of Quebec, even though there's nothing saying you will do that, and I understand you're not dumb enough to say "We're not going to talk to you in your own language," why isn't there some guarantee in the application of the merger to say, "Regardless of how the regulatory regime may provide for it, we are committed to ensuring this will continue to happen in the context of taking on English policyholders from outside of Quebec?"

**Mr. Parkinson:** Maybe I could just start briefly. I will tell you frankly that, at Gore, when coming up with the information circular, not to mention with our legal counsel, it didn't occur to anyone to suggest that there ought to be some kind of guarantee.

**Senator Yussuff:** But why would you say that before this committee now? Because this will be evidence for the people who are policyholders. If you say that, it's on the record.

**Mr. Parkinson:** But it has been our intention. You may say it was a little naive for us to think nobody was going to raise it. In fact, we had 70 negative votes. We're not sure what their rationale was, but from the feedback we had before, nobody honestly raised any concern about whether they would be served or communicated with in English because a lot of them have dealt with organizations like Desjardins or some other Quebec domicile companies and know they get served in English. It's not really a matter of controversy, I think, for most people who have dealt with a similar kind of thing, and so I have to say it didn't occur to me. It did occur to me that there might be members saying, "Gee, will we be swallowed up? Will the jobs in Cambridge disappear to Quebec City?" That's why there isn't anything in there, but I can tell you that the firm intention is to continue to communicate with people in their language of choice.

**Mr. Chalifoux:** I would add that Beneva was already, prior to the Gore Mutual merger, providing insurance solutions to over half a million Canadians outside of the province of Quebec, in Ontario, Western Canada and Atlantic Canada, and we service them in the language of their choice, as we do for English-speaking members in the province of Quebec.

**Senator Yussuff:** I have one quick question.

Ontario. Je connais toute l'histoire avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, ou FTQ, et la promotion de tout cela. Cependant, vous allez vous retrouver avec de nombreux membres qui seront des titulaires de police à l'extérieur du Québec. Je sais bien que vous n'êtes pas assez stupides pour dire à ces gens-là que vous n'allez pas communiquer avec eux dans leur langue, mais pouvez-vous me dire pour quelle raison il n'y a pas dans les documents de fusion une forme quelconque de garantie pour leur indiquer que vous vous engagez à faire en sorte que cela continue d'être le cas dans le contexte de l'intégration de souscripteurs anglophones provenant de l'extérieur du Québec, sans égard à ce que prévoit le régime réglementaire en vigueur?

**Mr. Parkinson :** Je vais essayer de vous répondre brièvement. Je vais vous dire franchement que chez Gore, personne n'a pensé à suggérer qu'il devrait y avoir une forme quelconque de garantie, pas plus lors de la rédaction de la circulaire d'information qu'à la faveur de nos discussions avec nos conseillers juridiques.

**Le sénateur Yussuff :** Mais pourquoi ne l'indiqueriez-vous pas devant le comité aujourd'hui? Cette déclaration serait ainsi consignée au compte-rendu et pourrait servir de preuve pour les titulaires de police.

**Mr. Parkinson :** Mais c'était bel et bien notre intention. Vous pouvez dire que c'était un peu naïf de notre part de penser que personne ne soulèverait cette question. En fait, il y a eu 70 votes contre la fusion. Nous ne savons pas exactement quelle était la motivation de ces membres, mais dans les commentaires que nous avions reçus auparavant, personne n'avait soulevé de préoccupations quant à savoir s'il aurait droit à des services ou à des communications en anglais, car bon nombre de ces gens-là ont aussi affaire à des organisations comme Desjardins ou d'autres entreprises ayant leur siège social au Québec et savent que des services en anglais sont offerts. Je pense que ce n'est pas vraiment un sujet de controverse pour la plupart des gens qui ont déjà été confrontés à ce genre de situation, et je dois donc dire que cela ne m'avait pas traversé l'esprit. Je me suis dit que certains pourraient se demander si leur entité n'allait pas être absorbée ou si les emplois à Cambridge ne vont pas disparaître au profit de Québec. C'est pourquoi il n'y a rien d'explicite à ce propos, mais je peux vous dire que nous avons la ferme intention de continuer à communiquer avec les gens dans la langue de leur choix.

**Mr. Chalifoux :** J'ajouterais qu'avant la fusion avec Gore Mutual, Beneva offrait déjà des solutions d'assurance à plus d'un demi-million de Canadiens hors de la province de Québec, soit en Ontario, dans l'Ouest canadien et dans les provinces de l'Atlantique, et que nous leur fournissons nos services dans la langue de leur choix, comme nous le faisons pour les membres anglophones de la province de Québec.

**Le sénateur Yussuff :** J'ai encore une brève question.

The policyholders are the people that I worry about. Ultimately, the merger is about you guys figuring out what scale and capital you'll gain, but protection for policyholders is fundamental. The regulatory regime may be similar in scope, but who backstops this at the end of the day? I assume that the policyholders are backstopped by the now-larger entity that is coming into this relationship. Can policyholders be assured that they have the same backstop that they had when they were Gore Mutual?

**Mr. Chalifoux:** Absolutely, and it's even better. We are spreading the risks nationally. We are members of one of the largest compensation organizations in Canada.

**Senator Yussuff:** Thank you.

**Senator McBean:** Listening to Senator Yussuff's question made me realize that I should have sat over there because his first and third questions were totally up my alley. I'm a senator from Toronto, and I was concerned about the workers in the communities in Toronto and Kitchener-Waterloo. Thank you for that assurance. My follow-up question, my pivot, was a question about the customers and the policyholders, so thank you for that question. I will move my time along.

**The Chair:** Next time, I will go around the other side of the table.

**Senator C. Deacon:** I want to thank Senator Fridhandler for his great insights and Senator McBean for not taking my question.

This has nothing to do with the specifics of this deal. It's just for my general knowledge, so I want you to be very fast. Demutualization is a significant issue in this country. We're losing a lot of our mutual insurance companies. What have you learned from this that could be of general interest to our committee as we look at issues around access to capital in the future? You're protecting the assets of small- and medium-sized enterprises. How will mergers like this help to protect that or perhaps — you probably wouldn't want to say it — undermine that in the future? It has nothing to do with our approval of this bill or anything, but it is an issue of concern in our country.

**Mr. Parkinson:** I will comment briefly, and one of my colleagues might want to jump in here.

Je me préoccupe du sort des titulaires de police. En fin de compte, la fusion c'est votre affaire, car vous devez déterminer dans quelle mesure vous allez en sortir gagnant du point de vue de l'étendue d'action de l'entreprise et du capital auquel elle aura accès. La protection des assurés demeure toutefois fondamentale. Le régime réglementaire peut être similaire dans sa portée, mais qui offre les garanties nécessaires aux souscripteurs en fin de compte? Je présume que c'est l'entité désormais plus grande qui doit s'en charger. Les titulaires de police peuvent-ils être assurés de bénéficier des mêmes garanties que lorsqu'ils étaient chez Gore Mutual?

**M. Chalifoux :** Oui, certainement, et ce sera encore mieux, car nous répartissons les risques à l'échelle nationale. Nous sommes membres de l'un des plus grands organismes d'indemnisation au Canada.

**Le sénateur Yussuff :** Je vous remercie.

**La sénatrice McBean :** En écoutant la question du sénateur Yussuff, je me suis rendu compte que j'aurais dû m'asseoir là-bas, car sa première et sa troisième questions étaient tout à fait dans mes cordes. Je suis une sénatrice de Toronto et je m'inquiétais pour les travailleurs des collectivités de Toronto et de Kitchener-Waterloo. Je vous remercie de me rassurer. J'avais une question de suivi qui concernait les clients et les titulaires de police, et je vous remercie donc de votre question. C'est tout pour ma part.

**Le président :** La prochaine fois, je ferai le tour de l'autre côté de la table.

**Le sénateur C. Deacon :** Je tiens à remercier le sénateur Fridhandler de ses excellentes observations et la sénatrice McBean de ne pas avoir pris ma question.

Ma question n'a rien à voir avec les détails de cette transaction. C'est seulement une question d'ordre général, et je vous prie donc de fournir une réponse très courte. La démutualisation est un enjeu important dans notre pays, car nous perdons un grand nombre de nos sociétés mutuelles d'assurances. Qu'avez-vous appris de cette situation qui pourrait intéresser notre comité dans le cadre de notre examen futur des questions relatives à l'accès au capital? Vous protégez les actifs des petites et moyennes entreprises. Comment des fusions comme celle-ci contribueront-elles à protéger ces actifs ou peut-être — vous ne voudrez probablement pas répondre — à les compromettre à l'avenir? Cela n'a rien à voir avec l'approbation du projet de loi ou une autre question connexe, mais c'est un sujet de préoccupation au pays.

**M. Parkinson :** Je ferai un bref commentaire, et l'un de mes collègues souhaitera peut-être intervenir par la suite.

There, of course, has been some demutualizations, and it depends on your perspective whether that's been good or bad. If you have significant demutualization benefits, as many policyholders in the old economical insurance did, that's great.

If you think about the mutuals, there are probably — I don't know — a hundred or so mutual insurers in Canada for property casualty insurance, and maybe a handful, like 10 or 20 at most, on the life and benefits side of things. There are so many of them you're probably wondering where they are because mostly they are smaller community organizations that might write in one or two —

**Senator C. Deacon:** Their size is smaller.

**Mr. Parkinson:** Yes, fairly small. There are some in the Maritimes still. A couple of them merged with other smaller mutuals.

The access-to-capital issue is difficult for them. If you are going to be small, focused and niche, you pretty much have to make sure you keep your claim to your niche, and it's going to be an ongoing challenge to make the investments you need to make. We could spend a long time talking about the challenges of maintaining those smaller mutuals.

For our part, we looked at it — I know you had a general question — and we said Gore is sort of mid-sized. It's maybe too big to be small, so it's harder to be niche, and we aren't big enough. We think that by creating a bigger, stronger mutual nationally, that we'll have a lot more financial strength and a lot more brand identification. It's probably going to be better for the mutual insurance movement generally. There will be more credibility for the idea of dealing with a mutual company. I'm just hopeful that that is the case.

Over time, I think that a lot of the smaller mutuals will continue to merge. There are two or three mergers like that every year, and I think that will carry on for a while.

**Senator C. Deacon:** So you see the merging of the smaller mutuals as a way to actually perhaps maintain the mutual sector for economies of scale?

**Mr. Parkinson:** Yes, I think it is simply happening. In some cases, people have trouble hiring a new president because they are too small to really be competitive for high-skilled people, so it's a major issue for smaller ones. It's like the credit union movement. There used to be probably hundreds in Ontario, and

Bien entendu, il y a eu déjà eu quelques démutualisations, et la question de savoir si l'expérience a été positive ou négative dépend du point de vue. Si une personne tire des avantages importants de la démutualisation, comme cela a été le cas pour de nombreux titulaires de police dans l'ancienne société Economical Insurance, c'est formidable.

Il y a probablement — je ne connais pas le nombre exact — une centaine de sociétés mutuelles d'assurances au Canada pour l'assurance multirisques, et peut-être une poignée, c'est-à-dire une dizaine ou une vingtaine tout au plus, pour l'assurance-vie et les prestations connexes. Il y en a tellement que vous vous demandez probablement où elles se trouvent, car il s'agit pour la plupart de petites entreprises communautaires qui peuvent offrir une ou deux...

**Le sénateur C. Deacon :** Elles sont plus petites.

**M. Parkinson :** Oui, ce sont de petites sociétés. Il en existe encore quelques-unes dans les Maritimes. Quelques-unes d'entre elles ont fusionné avec d'autres petites sociétés mutuelles d'assurances.

La question de l'accès au capital pose un défi pour ces sociétés. En effet, une petite société spécialisée dans un créneau précis doit s'assurer de conserver ce créneau, et il sera toujours difficile de réaliser les investissements nécessaires à cette fin. Nous pourrions passer beaucoup de temps à discuter des défis liés à la survie de ces petites sociétés.

Dans notre cas, nous avons évalué la situation — je sais que votre question était d'ordre général — et nous avons conclu que Gore est une entreprise de taille moyenne. Elle est peut-être trop grande pour être une petite société, et il lui est donc plus difficile d'occuper un créneau précis, mais elle n'est pas assez grande non plus. Nous pensons donc que la création d'une société mutuelle d'assurances d'envergure nationale nous donnera une plus grande stabilité sur le plan financier et une meilleure reconnaissance de notre marque. Cela profitera probablement aussi au milieu des sociétés mutuelles d'assurances en renforçant sa crédibilité. En tout cas, je l'espère.

Je pense qu'un grand nombre de petites sociétés mutuelles d'assurances continueront à fusionner au fil du temps. Il y a deux ou trois fusions de ce type par année, et je pense que cela se poursuivra pendant un certain temps.

**Le sénateur C. Deacon :** Vous considérez donc que la fusion des petites sociétés mutuelles est un moyen de maintenir le secteur des sociétés mutuelles d'assurances en lui permettant de réaliser des économies d'échelle.

**M. Parkinson :** Oui, je pense que c'est tout simplement ce qui se passe. Dans certains cas, ces sociétés ont de la difficulté à recruter un nouveau président parce qu'elles sont trop petites pour attirer des personnes très qualifiées, ce qui représente un problème important. C'est comme le mouvement des

there's probably about a fifth of that many around still because of the same kind of pressures over the last 25 years.

**Mr. Chalifoux:** There were a few underlying beliefs behind the creation of Beneva in 2020, and they are still here today.

We wanted to be able to invest massively in technology and digital transformation, and now we are talking about artificial intelligence. We were facing a labour shortage in 2020, and it's still access to sophisticated and specialized talent that's a challenge in this country. It is still a challenge in the province of Quebec.

Our members have rising expectations when they do business with us. They are more demanding than they were 20, 30 or 40 years ago, and we see that on a daily basis. Compliance requirements in this country are trending upward, and while this is a good thing, it puts pressure on organizations such as ours to be able to remain competitive and to be capable of investing in their future. We also see on a daily basis that, as a larger, broader organization, we're capable of attracting specialized talent and investing into them, their development and in their role.

Those reasons that were valid five years ago are still valid today. That is why we believe that mutuals are stronger together than against each other. That's a belief we shared with Gore Mutual.

**Senator Martin:** I have a few questions, although many good questions have already been asked.

I went to your websites and, very easily, there is an option of English and French by province. Both sites are very easy to navigate. I found the press release about the pending merger.

Earlier this week, I also heard about the Teck and Anglo American merger and how the headquarters will stay in Canada — but for how long? In your case, you are both Canadian companies and you're in neighbouring provinces.

I have a question for Mr. Taylor or Mr. Parkinson. You have the oldest company — 1839 — and you have this history, but in the press release, it says, "Beneva and Gore Mutual will merge under the Beneva brand . . ." Were there concerns about the legacy piece? You're 10 times larger than Gore Mutual, so I was curious about those concerns about legacy and brand.

coopératives d'épargne et de crédit. Il y en avait probablement des centaines en Ontario, et il reste probablement environ un cinquième de ce nombre en raison des mêmes pressions qui s'exercent depuis les 25 dernières années.

**M. Chalifoux :** La création de Beneva, en 2020, s'appuyait sur quelques convictions fondamentales, qui sont toujours d'actualité aujourd'hui.

Nous voulions pouvoir investir massivement dans la technologie et la transformation numérique, et aujourd'hui, nous parlons d'intelligence artificielle. Nous avons fait face à une pénurie de main-d'œuvre en 2020, et l'accès à des candidats compétents et spécialisés représente toujours un défi dans notre pays et dans la province de Québec.

Nos membres ont des attentes de plus en plus élevées lorsqu'ils font affaire avec nous. Ils sont plus exigeants qu'il y a 20, 30 ou 40 ans, et nous le constatons chaque jour. Les exigences en matière de conformité ont tendance à augmenter au pays, et même si c'est une bonne chose, cela fait aussi en sorte que les organismes comme le nôtre ont de la difficulté à rester concurrentiels et à investir dans leur avenir. Nous observons également chaque jour qu'à titre de société plus grande et plus diversifiée, nous sommes en mesure d'attirer des candidats spécialisés et d'investir dans ces candidats, leur perfectionnement professionnel et leur poste.

Les raisons qui étaient valables il y a cinq ans le sont encore aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle nous sommes d'avis que les sociétés mutuelles d'assurances sont plus fortes lorsqu'elles travaillent ensemble que lorsqu'elles se font concurrence. C'est une conviction que nous avons en commun avec Gore Mutual.

**La sénatrice Martin :** J'ai quelques questions, même si de nombreuses questions pertinentes ont déjà été posées.

Je suis allée sur vos sites Web et j'ai constaté qu'il était très facile de choisir entre l'anglais et le français selon la province. Il est très facile de s'y retrouver sur les deux sites. J'ai réussi à trouver le communiqué de presse concernant la fusion en cours.

Au début de la semaine, j'ai également entendu parler de la fusion entre Teck et Anglo American et du fait que le siège social restera au Canada, mais pour combien de temps? Dans votre cas, il s'agit de deux entreprises canadiennes situées dans des provinces voisines.

J'ai une question pour M. Taylor ou M. Parkinson. Vous avez la plus ancienne entreprise — fondée en 1839 — et vous avez tout un historique, mais dans le communiqué de presse, on dit ceci : « Beneva et Gore Mutual fusionneront sous la marque Beneva... » Avait-on des préoccupations au sujet de l'historique de l'entreprise? Votre société est 10 fois plus grande que Gore Mutual. J'aimerais donc connaître les préoccupations liées à l'historique et à la marque.

**Mr. Parkinson:** Maybe I can start and then hand over to Andy.

With a lot of the mergers done in the mutual space over the past several years, most mutual insurance companies had names that said where they were from or where they were. It would be like North Waterloo Farmers Mutual or something like that. When they merged with another company, they ended up being Heartland Insurance, as a good example. There are a number of mergers like that, such as Commonwell that merged three companies that all had area names for the predecessor.

I have been involved with Gore Mutual for 52-plus years now — I know it's impossible looking at me — and I feel some of the same sorts of emotional tugs about the change of name. I was surprised more policyholders didn't raise that as a concern, but the reality is that it's an opportunity for us to refresh a brand with something we think is very attractive in both languages. Beneva is a very nice brand. The most successful companies in the marketplace have names they didn't have 10 or 15 years ago.

**Senator Martin:** I have a second question. As an insurance holder, I have seen the changes, and it is a bit unnerving for the holder. I see your websites, but what will the everyday customer notice? What changes will there be? I'm assuming the prices, coverage and service will be fairly consistent, but I'm curious about the customer experience.

**Mr. Taylor:** That's a good question. It's much easier because of the way we're working on the merger. We're remaining a separate subsidiary. If we're successful in this process, we would post January 1, and the simple answer is that all of the Gore Mutual policyholders would remain on the Gore Mutual policies for next year while we work on integration for a full year. That is the year we'll be working on the migration of the brand, so there will likely be a transition similar to how SSQ and La Capitale transitioned the brand that would say Gore Mutual and Unica are becoming Beneva. But the reference to your Gore Mutual policy would be the same, as would your pricing. You would still be working with the same people. So there would be very little impact on the policyholder.

Just to close out, building on Neil's comments, we put a lot of thought into the brand. I'm not at 50 years but I am at 20 years with the company, so I care deeply about it as well. We think we can do both. That is the beauty of this. We can respect our heritage in many ways. The campus in Cambridge is going to be

**M. Parkinson :** Je peux répondre en premier, puis je céderais la parole à M. Taylor.

Dans le cadre des nombreuses fusions qui ont eu lieu dans le secteur des sociétés mutuelles d'assurances ces dernières années, le nom de la plupart des sociétés mutuelles d'assurances indiquait l'origine ou l'emplacement de la société. Il y avait, par exemple, des noms comme North Waterloo Farmers Mutual ou quelque chose de ce genre. Lorsque cette société a fusionné avec une autre entreprise, elle est devenue Heartland Insurance, pour vous donner un bon exemple. Il y a eu un certain nombre de fusions de sociétés de ce type, par exemple Commonwell, qui résulte de la fusion de trois sociétés dont les anciens noms faisaient tous référence à une région donnée.

Je travaille chez Gore Mutual depuis plus de 52 ans — je sais que c'est impossible à croire quand on me regarde — et je ressens moi aussi une certaine émotion face à ce changement de nom. J'ai été surpris qu'un plus grand nombre de titulaires de police n'aient pas soulevé cette question, mais en réalité, c'est l'occasion pour nous de rafraîchir notre marque avec un nom que nous trouvons très attrayant dans les deux langues. Beneva est une très belle marque. Les entreprises les plus prospères maintenant ont des noms qu'elles n'avaient pas il y a 10 ou 15 ans.

**La sénatrice Martin :** J'aimerais poser une autre question. À titre de titulaire d'une police d'assurance, j'ai observé les changements qui se produisent, et c'est un peu déconcertant pour les titulaires de police. Je vois vos sites Web, mais quels changements le client ordinaire remarquera-t-il? Quels changements seront apportés? Je suppose que les prix, la couverture et le service resteront relativement les mêmes, mais je m'interroge sur l'expérience du client.

**M. Taylor :** C'est une bonne question. C'est beaucoup plus facile dans notre cas en raison de la façon dont nous réalisons la fusion. En effet, nous demeurons une filiale distincte. Si nous réussissons ce processus, nous conclurons l'affaire le 1<sup>er</sup> janvier, et la réponse simple est que tous les titulaires de police chez Gore Mutual conserveront leur police Gore Mutual pour l'année complète pendant laquelle nous réaliserons l'intégration. C'est l'année pendant laquelle nous travaillons à la migration de la marque, et il y aura probablement une transition semblable à celle de SSQ et La Capitale, c'est-à-dire qu'il sera indiqué que Gore Mutual et Unica deviendront Beneva. Toutefois, votre référence à votre police de Gore Mutual mutuelle restera la même, tout comme votre tarification. Vous continuerez à faire affaire avec les mêmes personnes. Les répercussions sur les titulaires de police seront donc minimes.

En terminant, pour donner suite aux commentaires de M. Parkinson, nous avons beaucoup réfléchi à la marque. Je n'ai pas 50 ans d'expérience dans l'entreprise, mais j'y travaille depuis 20 ans et j'y suis également très attaché. Nous pensons pouvoir faire les deux. C'est là toute la beauté de la chose. Nous

renamed to Gore Mutual Campus, and we have heritage archives that go back literally to the 1800s that we preserve and celebrate. At the same time, we are taking on and becoming Beneva and effectively bringing Beneva to the rest of Canada. That is exciting.

What is really fascinating is that with Beneva being a new brand, it is a word that means people looking out for people. It is very much aligned with our values. It is different than if we were merging with another company where a lot of our customers or employees had a perceived perception on the brand that could be potentially negative. It is quite the opposite: There is an excitement around one brand. If we need to compete at scale, which we do, against the largest competitors in the industry, it is powerful for us to have Beneva as one brand across the nation. We can do that while respecting our heritage and celebrating it in many ways.

**Senator Martin:** Thank you.

[*Translation*]

**The Chair:** We have about 25 minutes left. I'll use my privilege as committee chair to ask you some questions about the advantages of being a mutual company as opposed to an incorporated company.

As you know, I used to work for one of your competitors, Industrial Alliance, founded in 1892. That company chose to demutualize in 2000. Yet you're about to become a major player.

What are the advantages and disadvantages for a company such as yours? Do you have the necessary tools to do your job? Obviously, you'll be a large company now.

For the people tuning in, can you explain the difference between a mutual company and a company for customers and insurance policyholders? I won't ask you to explain why Industrial Alliance chose to demutualize.

**Mr. Chalifoux:** Excellent question, Senator Gignac. In 2025, clearly our mutual status provides a competitive advantage. It sets us apart in a competitive environment filled with stock companies. It gives us the opportunity to state unequivocally that people lie at the heart of all our actions. I say this with great conviction, and that will never change.

We aren't motivated by quarterly returns and shareholder value. We're motivated by our impact on the people around us,

pouvons respecter notre historique de nombreuses façons. Le campus de Cambridge sera rebaptisé le campus Gore Mutual, et nous conservons et célébrons un patrimoine historique qui remonte littéralement aux années 1800. En même temps, nous nous combinons à Beneva et nous adoptons son nom, ce qui nous permettra d'étendre sa portée au reste du Canada. C'est formidable.

Ce qui est fascinant, c'est que Beneva est une nouvelle marque et un mot qui signifie qu'on prend soin des gens. Cela correspond tout à fait à nos valeurs. C'est différent de ce qui se serait passé si nous fusionnions avec une autre entreprise dont la marque aurait pu être perçue de manière négative par bon nombre de nos clients ou employés. Dans ce cas-ci, c'est tout le contraire, car la marque soulève l'enthousiasme. Si nous devons rivaliser à grande échelle — ce qui est le cas — avec les plus grandes entreprises du secteur, il est très avantageux pour nous d'étendre Beneva à l'échelle nationale. Nous pouvons y arriver tout en respectant notre historique et en le célébrant de nombreuses façons.

**La sénatrice Martin :** Je vous remercie.

[*Français*]

**Le président :** Il nous reste environ 25 minutes. Je vais donc utiliser mon privilège de président du comité et vous poser des questions concernant les avantages d'être une mutuelle par rapport à une société incorporée.

Comme vous le savez, j'ai déjà travaillé pour un de vos concurrents, la compagnie Industrielle Alliance, fondée en 1892, qui a choisi de se démutualiser en 2000. Or, vous allez devenir un joueur majeur.

Quels sont les avantages et les inconvénients pour une société comme la vôtre? Avez-vous les outils requis pour œuvrer? Évidemment, votre taille sera importante maintenant.

Pour les gens qui nous regardent, pouvez-vous expliquer la différence entre une mutuelle par rapport à une compagnie pour les clients et les propriétaires de polices d'assurance? Je ne vous demanderai pas d'expliquer pourquoi Industrielle Alliance a choisi de se démutualiser.

**M. Chalifoux :** C'est une excellente question, sénateur Gignac. Pour nous, c'est clair qu'en 2025, être une mutuelle est un avantage concurrentiel; cela nous distingue dans un environnement concurrentiel où il y a un tas d'entreprises à capital-actions. Cela nous permet d'affirmer hors de tout doute que les humains sont au cœur de nos actions; je le dis avec énormément de conviction et cela ne changera pas.

Nous ne sommes pas motivés par les rendements trimestriels et par le retour à l'actionnaire; ce qui nous motive, c'est ce que

including our partners, members, employees and distribution partners. That's the real focus of a mutual company.

A mutual company is all about the sharing economy. All insurers started out as mutual companies. They were groups of people who joined forces to pool their risks. Beneva was founded in 2020 with this in mind. In Quebec City in the 1940s, for example, the original entities were founded by public servants. They established La Capitale, which was then known as La Mutuelle des Fonctionnaires. They wanted to ensure that widows would have access to funds to pay for funeral services upon the death of their working spouses. At the time, the men were the ones who worked. Unfortunately, widows and children had to dip into the family inheritance to pay for funeral services.

At SSQ Insurance, labourers in Quebec City's lower town joined forces in 1940 to obtain access to medical care and medication. At the time, there wasn't any health insurance plan or social safety net in Quebec.

People couldn't see a doctor because they lacked the necessary funds. They decided to help each other. These risk-sharing values remain strong at Beneva almost 100 years later. We believe that these values still run deep in our DNA today. These values weren't written down by 10 executives in a meeting at the time of Beneva's creation. These core values come from our rich heritage and mutualist DNA. They remain highly significant. We believe that Canadians deserve a strong, solid and mutualist alternative in Canada.

**The Chair:** I just want to make sure that my question doesn't give the wrong impression. I started my career at Desjardins. I was the minister of economic development responsible for mutuals and cooperatives, which play a key role in economic and social development. Thank you for clarifying this aspect. People don't always understand the difference between the two.

**Senator Dalphond:** I would like to continue so that my colleagues understand this clearly.

[English]

What is the difference from an insurance company with shareholders? The fact is, despite your organizations, those who are now the owners at Gore will become owners of the mutual group called Beneva, and they will be deciding what types of products, orientation and policies this insurance company would like to put forward. In order to qualify as a member, they will have to hold a policy within the company. Am I wrong or right? That reflects a different perspective.

nous réalisons pour les gens autour de nous, que ce soit nos partenaires, nos membres, nos employés ou nos partenaires de distribution; c'est vraiment ce qui est central dans une mutuelle.

Une mutuelle, c'est l'économie du partage. Les assureurs ont tous commencé en tant que mutuelle. Ce sont des gens qui s'associaient pour mutualiser les risques. C'est avec cette conviction que Beneva a été fondée en 2020. Dans le cas des entités d'origine, comme dans les années 1940 à Québec, ce sont des employés civiques, des fonctionnaires qui ont fondé La Capitale, qui était à l'époque La Mutuelle des Fonctionnaires, afin que les veuves, lors du décès de leur conjoint travailleur, puissent avoir accès à des fonds pour payer les services funéraires. À l'époque, c'étaient les hommes qui travaillaient et, malheureusement, les veuves et les enfants devaient piger dans le patrimoine familial pour payer les services funéraires.

Du côté de SSQ Assurance, ce sont des travailleurs ouvriers dans la Basse-Ville de Québec qui se sont unis en 1940 pour avoir accès à des soins médicaux et des médicaments parce qu'à l'époque, il n'y avait pas de régime ou de filet social en matière d'assurance maladie au Québec.

Les gens ne voyaient pas le médecin, car ils n'avaient pas les fonds nécessaires. Ils ont décidé de s'entraider. Ces valeurs de partage du risque, elles sont toujours bien vivantes chez Beneva près de 100 ans plus tard. On pense que ces valeurs sont bien ancrées dans notre ADN encore aujourd'hui. Ce ne sont pas des valeurs qui ont été écrites entre 10 cadres dans une réunion au moment de la création de Beneva. Ces valeurs fondamentales viennent de notre riche héritage et de notre ADN mutualiste. Elles sont résolument pertinentes; on croit que les Canadiens méritent d'avoir une alternative forte, solide et mutualiste au Canada.

**Le président :** Je veux juste m'assurer que ma question ne laisse pas de mauvaise perception. J'ai commencé ma carrière au Mouvement Desjardins et j'ai été le ministre du Développement économique qui était responsable du dossier des mutuelles et des coopératives, qui jouent un rôle important au chapitre du développement économique et social. Merci d'avoir précisé cela. Les gens ne comprennent pas toujours la différence entre les deux.

**Le sénateur Dalphond :** J'aimerais poursuivre pour que mes collègues le comprennent bien.

[Traduction]

Quelle est la différence avec une compagnie d'assurances qui a des actionnaires? Le fait est que, malgré vos organismes, les propriétaires actuels de Gore deviendront propriétaires de la société mutuelle appelée Beneva, et ce sont eux qui décideront des types de produits, de l'orientation et des politiques adoptés par cette société. Pour devenir membre, il faudra détenir une police d'assurance au sein de la société. Ai-je tort ou ai-je raison? Cela reflète une perspective différente.

I look at your board of directors, and many members of the board have backgrounds of being past union leaders, past presidents of unions in the civil service in Quebec City, which reflects a different perspective to the board of directors.

I also noticed that Gore in April of this year sponsored a poll and you published it. You made it public because it is also part of the risk assessment. Political differences aside, Canadians' views align on climate and DEI, diversity, equity and inclusion. You said the poll reveals that 90% of respondents, regardless of political affiliation, support or are neutral about DEI initiatives and climate policies. Is that the type of engagement that Beneva will continue, or is that something which is particular to Gore and will disappear? These are contributions I'm not so sure insurance companies are making.

**Mr. Chalifoux:** We have similar if not stronger engagements toward climate resiliency and DEI in Beneva, so I think it will definitely continue.

**Senator Varone:** I wish to tell a brief story about a lived experience in 1995 with a financial institution, not an insurance entity. Living through the TD-Canada Trust merger and then, a few years later, the Royal Bank-Royal Trust merger, it left me, as a client, wanting better customer service. On both fronts, they failed. What steps are you taking to ensure your customer service stays at par or at the same level that your clients are currently enjoying in separate entities? Can you tell us what will change if anything?

**Mr. Taylor:** That is a terrific question. I'll approach it from the lens of Gore.

We had just recently gone through a dramatic transformation before the merger. In 2020, we started this journey to look out ten years and modernize our business. We put ten years of capital investment into three years, something that stock companies would not do because they wouldn't take that long-term view. We did push a lot of change and disruption on our customers and brokers through that transformation from early 2020 to 2023. We learned a lot from that.

The first principle for our integration program we're running right now is to protect the customer and broker experience. We are working extremely hard to ensure that we retain all our customers and grow the business during that period of time

Je constate que votre conseil d'administration est composé de nombreux membres qui ont été dirigeants syndicaux et présidents de syndicat dans la fonction publique à Québec, ce qui reflète une perspective différente au sein du conseil d'administration.

J'ai également remarqué que Gore a commandité un sondage en avril dernier et qu'il a été publié. Il a été rendu public parce qu'il fait également partie de l'évaluation des risques. Au-delà des divergences politiques, les Canadiens partagent les mêmes opinions sur le climat et la diversité, l'équité et l'inclusion. Vous avez dit que le sondage révèle que 90 % des répondants, quelle que soit leur affiliation politique, appuient les initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion et les politiques climatiques ou qu'ils restent neutres à l'égard de ces initiatives et politiques. Beneva poursuivra-t-elle ces engagements ou sont-ils propres à Gore et seront-ils interrompus? Je ne suis pas sûr que les sociétés d'assurances apportent ce type de contribution.

**M. Chalifoux :** Beneva a pris des engagements similaires, voire encore plus fermes, en matière de résilience climatique et de principes liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. Je pense donc que ces initiatives se poursuivront certainement.

**Le sénateur Varone :** J'aimerais raconter une brève expérience que j'ai vécue en 1995 avec une institution financière, et non avec une société d'assurances. Après la fusion entre TD et Canada Trust, puis, quelques années plus tard, celle entre la Banque Royale et Royal Trust, à titre de client, j'aurais aimé obtenir un meilleur service à la clientèle. Toutefois, les deux entreprises ont échoué dans ce domaine. Quelles mesures prenez-vous pour garantir que votre service à la clientèle reste au même niveau que celui dont profitent actuellement vos clients dans des entités distinctes? Pouvez-vous nous dire ce qui va changer, le cas échéant?

**M. Taylor :** C'est une excellente question. Je vais y répondre du point de vue de la société Gore.

Nous venions tout juste de réaliser une transformation complète avant la fusion. En effet, en 2020, nous avons entamé un processus visant à nous projeter sur les 10 prochaines années et à moderniser notre entreprise en conséquence. Ainsi, nous avons concentré 10 ans d'investissements en immobilisations sur trois ans, ce que les sociétés par actions ne feraient pas, car elles n'ont pas l'habitude d'adopter une vision à long terme. Nous avons imposé de nombreux changements et perturbations à nos clients et à nos courtiers lors de cette transformation, qui s'est déroulée de 2020 à 2023. Nous avons toutefois appris beaucoup de choses.

Le premier principe de notre programme d'intégration actuel est de protéger l'expérience des clients et des courtiers. Nous ne ménageons donc pas les efforts pour nous assurer de conserver tous nos clients et d'élargir nos activités pendant cette période,

versus sometimes you are internally focused and lose that lens. We will take those learnings from the transformation into this merger.

The way the merger is working, it is much less complex than the Beneva merger previously. Remaining a separate and distinct subsidiary, there will be less change on our policyholders. We feel passionate about that. I appreciate your comments, but the first principle in our merger is to ensure that our customers are put first in this process.

**Mr. Chalifoux:** At Beneva, we are measuring member satisfaction on an ongoing basis. One thing that differentiates Beneva from the rest of the pack is I am personally making follow-up calls with individual members after they follow a survey. My executive leadership team is also making those calls. It is part of our bonus within Beneva, to make those systematic phone calls so we stay in touch and understand what members are expecting from us. We strive to make every improvement we can so that they are more satisfied following transactions with us.

**Senator Fridhandler:** I am more familiar with the conventional — not mutual — insurance business. You can tell me if I do not need to go there. One of the issues is that insurance companies operate on the float. For my colleagues, if you don't know, it means you collect the premiums and then invest them and make money on them until you have to pay them out. Are there any changes from the Canadian regulatory regime to the now Quebec regulatory regime on what you can do with your float and your investment? I'm concerned there might be restrictions that more of the float needs to be invested in Quebec as opposed to elsewhere in the country.

**Mr. Parkinson:** The short answer to your question is no. The solvency regime, and pretty much all of the investment restrictions that are there at the federal level, are there at the Quebec level too.

It is not just a question of what the rules are. I can't underestimate one thing, which is the supervisory and regulatory quality at AMF and OSFI I regard — as somebody who worked in that area for a long time — as equivalent. I wouldn't differentiate between the quality of the supervision and regulation between the two. The rules are the same. You would have to search hard to find any substantive change in the investment rules and restrictions.

car ces transformations sont parfois trop tournées vers l'intérieur et ne tiennent pas compte de ces éléments. Nous mettons donc à profit, dans le cadre de la présente fusion, les leçons tirées de la transformation précédente.

Le fonctionnement de cette fusion est beaucoup moins complexe que celui de la fusion précédente de Beneva. Comme nous demeurerons une filiale distincte et indépendante, il y aura moins de changement pour les titulaires de police. C'est une chose à laquelle nous tenons beaucoup. Je vous remercie de vos commentaires, mais le principe le plus important de notre fusion est de veiller à accorder la priorité à nos clients dans ce processus.

**M. Chalifoux :** Chez Beneva, nous mesurons continuellement la satisfaction de nos membres. L'une des choses qui nous différencient de nos concurrents, c'est que je m'occupe personnellement des appels de suivi avec chaque membre après un sondage. Les membres de mon équipe de direction font également ce type d'appels. Nous offrons donc cette touche supplémentaire, car nous restons en communication avec nos membres pour comprendre ce qu'ils attendent de nous. Nous nous efforçons d'apporter toutes les améliorations possibles, afin que les clients soient plus satisfaits après avoir effectué des transactions avec nous.

**Le sénateur Fridhandler :** Je connais mieux le secteur de l'assurance traditionnelle que celui des sociétés mutuelles. Vous pouvez donc m'avertir si ma question est inutile. L'un des problèmes qui se posent, c'est que les sociétés d'assurances fonctionnent avec des fonds de caisse. À titre de renseignement pour mes collègues qui ne sont pas au courant, cela signifie que les sociétés perçoivent les primes, puis les investissent et réalisent des profits jusqu'à ce qu'elles doivent verser des indemnités. Y a-t-il des différences entre le régime réglementaire canadien et le régime réglementaire du Québec, auquel vous seriez maintenant soumis, en ce qui concerne ce que vous pouvez faire avec vos fonds de caisse et vos investissements? Je pense que comparativement au reste du pays, une plus grande partie des fonds de caisse doit être investie au Québec.

**M. Parkinson :** La réponse courte à votre question est non. Le régime de solvabilité et la quasi-totalité des restrictions en matière d'investissement qui existent au fédéral existent également au Québec.

Il ne s'agit pas seulement de savoir quelles sont les règles. Je dois aussi souligner un élément important, à savoir que je considère la qualité de la surveillance et de la réglementation de l'AMF et du BSIF comme équivalentes — et je le dis en tant que professionnel du domaine depuis longtemps. Je ne ferais aucune distinction entre la qualité de la surveillance et de la réglementation des deux organismes. Les règles sont les mêmes. Il faudrait chercher longtemps pour trouver une différence notable dans leurs règles et restrictions en matière d'investissement.

**Mr. Chalifoux:** I would say there are significant gains for Gore Mutual's policyholders in blending their investment portfolio in a larger pool and being able to cope with more fluctuations. There are significant gains there by blending the two together.

**Mr. Bellavance:** I can add that federal law has more strict rules. On the Quebec side, they have more of a prudential approach, but it is quite the same at the end of the day.

[*Translation*]

**Senator Henkel:** First, I would like to make a statement. As a Quebecker and a businesswoman, I must admit that I consider Bill S-1001 a study in itself. Thank you for supporting it. It's a first step, because our government wants the free exchange of goods and services at competitive prices across this great country in order to boost and revive the economy.

I see this bill as a good example. We mustn't underestimate the legal issues and issues surrounding consumer and policyholder protection. I'm simply saying that, in my opinion, this first step shows leadership and demonstrates the potential of this new merger between two companies, one from Ontario and the other from Quebec. That's my opinion.

I would perhaps like to reassure the people tuning in and the people who may ask a question at some point about the issue of demutualization. I find it remarkable that you're mutuals and that you want to grow as mutuals. I know that I can't receive full assurance right now, but I would like to discuss my concerns. Demutualization can happen, not necessarily by choice, but as a result of pressure.

Have you ever faced pressure and managed to overcome it? Do you expect to face further pressure, and how are you preparing to handle it? Thank you.

[*English*]

**Mr. Parkinson:** Maybe I can start from the Gore perspective.

Nine years ago, there was a lot in the news about Economical Insurance, one of the larger mutuals, considering demutualization, and so the board of Gore had an extensive project of review by the board, with legal investment counsel, on whether it was appropriate. The conclusion was — as was communicated to the members at that time — that it was not in the best interests of the company. We did a reset on that in the course of our own strategic review over the past two to three years, and we concluded that the landscape had not really changed. We were not receiving pressure, but we anticipated people would say, quite properly, "Well, if that company is

**M. Chalifoux :** Je dirais que les assurés de Gore Mutual auraient beaucoup à gagner à regrouper leur portefeuille de placements avec un fonds plus vaste pour pouvoir mieux résister aux fluctuations. Le regroupement des deux fonds présenterait des avantages considérables.

**Me Bellavance :** J'ajouterais que la loi fédérale prévoit des règles plus strictes. Au Québec, l'approche est plus prudente, mais au bout du compte, c'est à peu près la même chose.

[*Français*]

**La sénatrice Henkel :** Je vais d'abord faire une déclaration. En tant que Québécoise et femme d'affaires, je dois vous avouer que pour moi, ce projet de loi S-1001 est une étude en soi. Merci de l'avoir soutenu. C'est une première, parce que notre gouvernement souhaite avoir une liberté d'échange de biens et de services à prix compétitifs dans ce grand pays afin de soulever et de relever l'économie.

Je vois ce projet comme un bel exemple, et il ne faut pas sous-estimer les questions légales, les questions de protection des consommateurs, des assurés. Je dis simplement que c'est, à mon avis, une première qui montre du leadership et est une preuve du potentiel que peut avoir cette nouvelle fusion entre deux entreprises, l'une du côté ontarien et l'autre du Québec. C'est mon commentaire personnel.

Là où je voudrais peut-être rassurer ceux qui nous écoutent et tous ceux qui vont poser une question à un moment donné, c'est en ce qui a trait à la démutualisation. Je trouve extraordinaire que vous soyez des mutuelles et que vous souhaitiez grandir en tant que mutuelles. Je sais que je ne pourrais pas avoir une assurance à 100 % maintenant, mais j'aimerais parler de ce qui me préoccupe. Les démutualisations peuvent arriver, pas toujours par volonté, mais en raison d'une pression.

Avez-vous déjà subi des pressions et avez-vous réussi à les écarter? Vous attendez-vous à subir d'autres pressions et comment vous préparez-vous à les écarter? Merci.

[*Traduction*]

**M. Parkinson :** Je peux peut-être commencer par le point de vue de Gore.

Il y a neuf ans, les médias ont beaucoup parlé d'Economical Insurance, l'une des plus grandes mutuelles, qui envisageait de se démutualiser. Le conseil d'administration de Gore a donc mené un vaste examen, avec l'aide de conseillers juridiques en matière d'investissement, afin de déterminer si cela était souhaitable. La conclusion, qui a été communiquée aux membres à l'époque, était que ce n'était pas dans l'intérêt de la société. Nous avons réexaminé la question dans le cadre de notre propre examen stratégique ces deux ou trois dernières années, et nous avons conclu que la situation n'avait pas vraiment changé. Personne n'a exercé de pressions sur nous, mais nous nous

doing it, why aren't you?" We felt we needed to be in front on that, and we did so. I can't really speak to the benefits, and I'll let them refer to that, but I can assure you that, yes, we did give it considerable consideration, but we are not under pressure. We did not have activist members or others pressing us, a little bit unlike Economical that had a bit of drama. We did not have any pressure and are not currently having any pressure, and the subject, frankly, again, did not come up in the course of us putting this transaction to our members last spring.

[Translation]

**Mr. Chalifoux:** Beneva's position is quite unique. La Capitale came out of the public administration sector and SSQ Insurance arose from and has been supported for decades by Quebec's labour unions. We clearly see the pressure issue as more about protecting and developing mutualism in Quebec and across the country than the other way around.

That's why we each took time to reflect in 2017, 2018 and 2019. We chose to join forces because we believed that a stronger mutual insurance company would be more sustainable. With this in mind, we're also now partnering with Gore Mutual Insurance Company because they share our belief that mutualism can play a role in the country and that we can continue working in this direction.

We can't predict every scenario. Will a financial crisis one day force us to take different measures? I can't predict that, but as long as we can invest and provide quality services and products to our members, we're committed to the growth of mutualism.

**The Chair:** Thank you, Senator Henkel, for your questions and for your comments leading up to your questions. As a former minister of economic development, I worked with our colleague, Senator Pupatello, during her time as minister of economic development and trade, to eliminate barriers among provinces along with regulations and red tape. Seeing two mutuals work together and become a major institution matters to me and fits in well with the whole picture. I agree with your comments, Senator Henkel.

[English]

**Senator Yussuff:** Very briefly, Senator Henkel raised an issue about interprovincial trade. Quite often, we get a lot of whining about all the barriers to interprovincial trade in the country and the regulatory challenges we face, but in the context of growth for the mutual and the insurance companies, this is a good news story because there is not a huge dispute about the

attendions à ce que les gens nous demandent, à juste titre, pourquoi nous ne le faisions pas, comme d'autres sociétés. Nous estimions qu'il fallait nous préparer à leur répondre en amont, et c'est ce que nous avons fait. Je ne peux pas vraiment parler des avantages à cela, je les laisserai s'exprimer à ce sujet, mais je peux vous assurer que nous y avons effectivement réfléchi longuement, sans toutefois subir de pressions. Nous n'avons subi de pression d'aucun de nos membres en ce sens, contrairement à Economical, qui a connu quelques remous. Nous n'avons subi aucune pression et n'en subissons toujours pas. En toute honnêteté, le sujet n'a même pas été abordé lorsque nous avons présenté cette transaction à nos membres au printemps dernier.

[Français]

**M. Chalifoux :** Du côté de Beneva, c'est assez particulier, parce que La Capitale étant issue de l'administration publique et la SSQ Assurance étant issue et soutenue depuis des décennies par les centrales syndicales au Québec, il est clair que pour nous, la question des pressions est davantage de protéger et de faire grandir le mutualisme au Québec et au pays que l'inverse.

C'est la raison pour laquelle on a fait la réflexion chacun de notre côté en 2017, 2018 et 2019; on a choisi de s'unir, parce qu'on pensait qu'une mutuelle plus forte serait plus pérenne. C'est également dans cette perspective que l'on s'associe avec la Gore Mutual Insurance Company aujourd'hui, parce qu'ils partagent cette conviction que le mutualisme peut prendre sa place au pays et qu'on pourra continuer de travailler dans cette veine.

On ne peut pas prévoir tous les scénarios. Est-ce qu'un jour une crise financière forcera des actions différentes? Je ne peux pas le prédire, mais tant qu'on peut être en mesure d'investir et d'offrir des services et des produits de qualité à nos membres, nous sommes engagés à faire grandir le mutualisme.

**Le président :** Merci, sénatrice Henkel, pour vos questions et vos remarques précédant vos questions. À titre d'ancien ministre du Développement économique, j'ai travaillé avec notre collègue la sénatrice Pupatello, alors qu'elle était ministre du Développement économique et du Commerce, à éliminer les barrières entre les provinces de même que la réglementation et le fardeau administratif. Le fait de voir que deux mutuelles peuvent travailler ensemble et devenir une institution majeure, c'est important pour moi et cela s'inscrit bien dans tout cela. Je souscris à vos commentaires, sénatrice Henkel.

[Traduction]

**Le sénateur Yussuff :** Très brièvement, la sénatrice Henkel a soulevé une question concernant le commerce interprovincial. Nous entendons souvent les gens se plaindre des obstacles au commerce interprovincial au Canada et des difficultés réglementaires rencontrées, mais dans le contexte de la croissance des mutuelles et des compagnies d'assurances, c'est

regulatory regime — whether it would federal or provincial — that needs to be adopted to bring two companies together.

The second point is that these are two Canadian companies merging with each other as opposed to one down south and we have been fearful of capital flying the other direction and not staying in the country.

Thank you for being here, thank you for your hard work, and, more importantly, I appreciate the candidness of our conversation.

**Senator McBean:** You have mentioned climate resiliency on a few occasions today, and I would like to just take advantage of this moment to ask how that bullet point transfers to the policyholders and how not your members but your clients are protected from climate change.

**Mr. Parkinson:** Let me start, but Andy will have a better answer for you.

One of the serious considerations when you're smaller and more localized and less diversified is that you can be unlucky. There is a story about a smaller company somewhere in the Maritimes — I won't narrow it down any more than that — but when one of those tail ends of a hurricane went through, every single property policy they had had a claim of one size or another. You look at that and say, "That doesn't work out too well if you are doing insurance," as you can imagine. You can protect yourself a little bit by buying reinsurance from big reinsurance groups, but the thing is that we have a hundred-year storm seemingly about three times in ten years these days, so it's a concern.

Larger entities that are very well diversified, like Intact Insurance as a case in point, which is the largest property and casualty insurance company. They are very diversified. They get the same storms and fires and so on that we do. The difference is that they're everywhere, and there's some part of the country where they are not having a problem this year so they have much steadier results.

One of the fundamental strengths of this transaction is that we're a lot better diversified at Gore. I think we will be a lot better diversified at Beneva in the combined group. That is one of the big risk factors that we identified in looking at our long-term strategic risk. We'd be foolish not to address that, and so I think we are.

**Senator McBean:** Thank you.

une bonne nouvelle, car il n'y a pas de conflit majeur au sujet du régime réglementaire — fédéral ou provincial — qui doit être adopté pour permettre la fusion des deux sociétés.

Ensuite, il s'agit de deux sociétés canadiennes qui fusionnent, et non d'une société canadienne et d'une société américaine, ce qui ferait craindre que des capitaux ne quittent le pays.

Je vous remercie d'être ici, je vous remercie de votre travail assidu et, surtout, j'apprécie la franchise de notre conversation.

**La sénatrice McBean :** Vous avez mentionné à plusieurs reprises aujourd'hui la résilience climatique, et j'aimerais profiter de cette occasion pour vous demander comment cet objectif se traduit pour les assurés et comment vos clients, et non vos membres, sont protégés contre les changements climatiques.

**M. Parkinson :** Je vais commencer, mais M. Taylor aura sûrement une meilleure réponse à vous donner.

L'une des considérations importantes pour les petites entreprises plus localisées et moins diversifiées, c'est qu'elles peuvent être malchanceuses. Je pense à l'exemple d'une petite entreprise des Maritimes — je ne donnerai pas plus de précisions — qui, lorsqu'un ouragan a frappé la région, a vu toutes ses polices d'assurance-habitation faire l'objet d'une réclamation plus ou moins importante. Devant ce genre de situation, on se dit qu'il n'est pas très avantageux d'être dans le domaine de l'assurance, comme vous pouvez l'imaginer. On peut se protéger un peu en souscrivant une réassurance auprès de grands groupes de réassurance, mais le problème est qu'il y a désormais trois fois en dix ans des tempêtes qui ne se produisaient normalement qu'une fois par siècle, ce qui est problématique.

Les grandes entités très diversifiées, comme Intact Assurance, qui est la plus grande compagnie d'assurance-dommages, en sont un bon exemple. Elles sont très diversifiées. Elles sont confrontées aux mêmes tempêtes, incendies, etc., que nous. La différence, c'est qu'elles sont présentes partout et qu'il y a des régions du pays où il n'y a pas de problème particulier telle ou telle année, ce qui leur permet d'obtenir un rendement plus stable.

L'un des principaux atouts de cette transaction réside dans le fait que Gore bénéficie désormais d'une bien meilleure diversification. Je pense que Beneva bénéficiera également d'une bien meilleure diversification au sein du groupe fusionné. Il s'agit là d'un des principaux facteurs de risque que nous avons déterminés dans l'analyse de notre risque stratégique à long terme. Il serait imprudent de ne pas y remédier, et je pense que c'est ce que nous faisons.

**La sénatrice McBean :** Merci.

**Mr. Taylor:** If I could just add to that, that provides stability for the policyholders, so the markets are not in and out, raising prices dramatically, and I think that is key.

The other shift in the industry — and I am on a few industry boards, such as the Institute for Catastrophic Loss Reduction and the Property and Casualty Insurance Compensation Corporation, or PACICC, and we're working with the Insurance Bureau of Canada, or IBC, on broader initiatives. Really, the focus now is on resiliency and how, as an insurance industry, we can actually enable resiliency in the Canadian economy. How can we build homes to begin with to have resilient building practices? Simple things like wind resistance of shingles and better siding. These are very simple tasks that we can take to make our nation much more resilient. How can we build back better after a loss? We are looking at, when there is a loss, we actually have an endorsement where if you put resilient initiatives into the home, we will actually pay more for that.

There are ways for us to try to improve the resiliency of the nation while being a more stable partner as a mutual insurer, but it is a very tough and long battle ahead of all of us, I think, and it is a really significant challenge for the industry. Mutuals will, I think, play a key role because we take that long-term view. Because we're here in Canada and we're getting back in other communities, I think we will be a big part of that solution going forward.

**Mr. Chalifoux:** I would like to add here that Beneva, as we mentioned here today, is quite concentrated in the province of Quebec, so 80% of our risks are in the province of Quebec. Merging with Gore Mutual allows us to spread the risks across the country, and insurance, in a sense, is all about risk sharing and risk mitigation. Being present in more provinces and increasing the proportion of the business in Ontario and Western Canada and having a better balance between our property and casualty operations and our life and health operations will protect our members better.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you. Your last answer touched on the most important factor for Beneva's long-term viability, which is the ability to operate across Canada, especially with climate change and everything going on right now. That's reassuring.

**M. Taylor :** Si je peux ajouter une chose, cela apporte de la stabilité aux assurés, afin que les marchés ne fluctuent pas trop, ce qui entraînerait une hausse considérable des prix, et je pense que c'est essentiel.

L'autre changement dans le secteur — et je siège à plusieurs conseils d'administration, dont celui de l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques et celui de la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD (SIMA), et nous travaillons avec le Bureau d'assurance du Canada, ou BAC, à diverses initiatives générales. En réalité, nous mettons actuellement l'accent sur la résilience et sur la façon dont le secteur de l'assurance peut réellement favoriser la résilience de l'économie canadienne. Comment pouvons-nous construire des maisons qui soient résilientes dès le départ? Il y a des mesures simples à prendre en considération, comme de choisir des bardages résistants au vent et un meilleur revêtement extérieur. Ce sont des mesures très simples que nous pouvons prendre pour rendre notre pays beaucoup plus résilient. Comment pouvons-nous mieux reconstruire après un sinistre? Nous envisageons, en cas de sinistre, d'offrir une garantie supplémentaire afin d'offrir des indemnités plus élevées aux assurés qui prennent des mesures pour accroître la résilience de leur maison.

Il existe des moyens pour nous de renforcer la résilience au pays tout en étant un partenaire plus stable comme assureur mutuel, mais je pense que la bataille qui nous attend s'annonce longue et ardue, et qu'il s'agit d'un défi de taille pour l'industrie. Je pense que les mutuelles joueront un rôle clé dans tout cela, car nous avons une vision à long terme. Comme nous sommes présentes au Canada et que nous sommes de plus en plus présentes ailleurs aussi, je pense que nous sommes appelées à jouer un rôle important dans la solution.

**M. Chalifoux :** J'aimerais ajouter que pour sa part, Beneva est très concentrée au Québec, comme nous l'avons mentionné aujourd'hui, donc 80 % de nos risques sont au Québec. La fusion avec Gore Mutual nous permettra de répartir nos risques à l'échelle du pays, et l'assurance, en quelque sorte, c'est le partage et l'atténuation des risques. Le fait d'être présents dans un plus grand nombre de provinces, d'augmenter la proportion de nos activités en Ontario et dans l'Ouest canadien et d'atteindre un meilleur équilibre entre l'assurance dommages et l'assurance de personnes permettra de mieux protéger nos assurés.

[*Français*]

**Le président :** Je vous remercie, parce que ce que vous avez mentionné dans votre dernière réponse, c'est ce qui est le plus important pour la pérennité de Beneva, soit de pouvoir exercer ses activités à travers le Canada, surtout avec les changements climatiques et tout ce qu'on voit actuellement. C'est rassurant.

*[English]*

Thank you, witnesses. As you know, the Senate is usually a chamber of sober second thought, but this time we began with your study here at the Senate.

*[Translation]*

Your input will be taken into consideration when this committee reports on this bill. Thank you for your time with the senators who had important questions to ask. I would also like to thank the sponsor of the bill, Senator Loffreda.

Honourable senators, we'll now begin the clause-by-clause consideration of Bill S-1001, An Act to authorize Gore Mutual Insurance Company to apply to be continued as a body corporate under the laws of the Province of Quebec.

Before we begin, I would like to remind you of a few things. If at any point you aren't clear where we are in the process, don't hesitate to interrupt me. In terms of the mechanics of the process, I want to remind the senators that, when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of a clause.

*[English]*

If a senator is opposed to an entire clause, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but rather to vote against the clause standing as part of the bill.

Some amendments that are moved may have a consequential effect on other parts of the bill. It is, therefore, useful in this process if a senator is moving an amendment to identify to the committee other clauses in the bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it would be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision making.

*[Translation]*

Since no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which ones may be of consequence to other clauses. If committee members have any questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can raise a point of order. The committee is the master of its business within the bounds established by the Senate. A senator can appeal a chair's ruling to the committee by asking whether the ruling shall be sustained.

*[Traduction]*

Je remercie les témoins. Comme vous le savez, le Sénat est généralement la chambre du second examen objectif, mais cette fois-ci, nous commençons cette étude ici, au Sénat.

*[Français]*

Vos témoignages seront pris en considération quand ce comité fera rapport sur ce projet de loi. Merci de vous être rendus disponibles pour certains sénateurs qui avaient des questions importantes à poser. Je veux également remercier le parrain du projet de loi, le sénateur Loffreda.

Honorables sénateurs et sénatrices, nous allons maintenant entamer l'étude article par article du projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec.

Avant de commencer, j'aimerais faire quelques rappels. Si, à un moment ou à un autre, vous ne savez plus où nous en sommes, n'hésitez pas à m'interrompre. En ce qui concerne la procédure, je tiens à rappeler aux sénateurs que lorsque l'on propose plus d'un amendement pour un même article, les amendements doivent être proposés selon l'ordre des lignes du texte à modifier.

*[Traduction]*

Si un sénateur s'oppose à un article en entier, la procédure normale n'est pas d'adopter une motion pour supprimer l'article au complet, mais plutôt de voter contre l'article en question.

Certains amendements proposés peuvent avoir des conséquences sur d'autres parties du projet de loi. Il serait très utile qu'un sénateur qui propose un amendement indique au comité quels sont les autres articles du projet de loi sur lesquels son amendement pourrait avoir une incidence. Autrement, il pourrait être très difficile pour notre comité de demeurer cohérent dans ses décisions.

*[Français]*

Puisqu'il n'est pas nécessaire de donner un préavis pour proposer des amendements, il peut évidemment ne pas y avoir eu d'analyse préliminaire pour déterminer ceux qui peuvent avoir des répercussions sur d'autres articles. Si des membres du comité ont une question concernant le processus ou le bien-fondé de quoi que ce soit, ils peuvent soulever un rappel au Règlement. Le comité est maître de ses travaux dans les limites établies par le Sénat, et un sénateur peut interjeter appel d'une décision de la présidence devant le comité en demandant si la décision doit être maintenue.

Lastly, I wish to remind the senators that if there's ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote, which provides unambiguous results. Finally, the senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Do you have any questions? If not, we can begin.

[*English*]

I see there are no questions.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-1001, An Act to authorize Gore Mutual Insurance Company to apply to be continued as a body corporate under the laws of the Province of Quebec?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall the title stand postponed?

**Hon. Senators:** Agreed.

[*Translation*]

**The Chair:** Shall the preamble stand postponed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

Shall clause 1 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

Shall clause 2 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

[*English*]

**The Chair:** Shall clause 3 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

[*Translation*]

**The Chair:** Shall the preamble carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall the title carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

Enfin, je tiens à rappeler aux sénateurs et sénatrices que s'ils ont le moindre doute quant au résultat d'un vote de vive voix ou à main levée, la façon la plus harmonieuse d'intervenir est de demander un vote par appel nominal, qui aboutira à des résultats clairs. Finalement, les sénateurs doivent savoir qu'en cas d'égalité des voix, la motion sera rejetée.

Avez-vous des questions? Sinon, nous pouvons commencer.

[*Traduction*]

Je constate qu'il n'y a pas de questions.

Est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-1001, Loi autorisant la Gore Mutual Insurance Company à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Êtes-vous d'accord pour suspendre l'adoption du titre?

**Des voix :** D'accord.

[*Français*]

**Le président :** Êtes-vous d'accord pour suspendre l'adoption du préambule?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Adopté.

L'article 1 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Adopté.

L'article 2 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

[*Traduction*]

**Le président :** L'article 3 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

[*Français*]

**Le président :** Est-ce que le préambule est adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Le titre est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Adopté.

Would the committee like to append observations to the report?

[*English*]

I'm sorry. I skipped the most important one. I think the people from Beneva and Gore got a bit nervous about that.

Shall the bill carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Okay. That's a relief.

[*Translation*]

I gather that there aren't any observations on the bill? Okay.

I should now point out that I'm also a fairly new chair.

Is it agreed, colleagues, that I report this bill to the Senate in both official languages?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Carried.

Thank you, honourable senators, for your patience and indulgence toward the chair, who is still learning the ropes. The bar was set high by the previous chair.

We'll briefly suspend the meeting and then continue in camera to discuss the committee's future business.

(The committee continued in camera.)

Est-ce que le comité aimeraient annexer des observations au rapport?

[*Traduction*]

Je suis désolé. J'ai omis le plus important. Je pense que cela a rendu les représentants de Beneva et de Gore un peu nerveux.

Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Très bien. Quel soulagement.

[*Français*]

J'ai bien compris qu'il n'y avait pas d'observations sur le projet de loi? D'accord.

Maintenant, je dois mentionner que je suis un peu nouveau comme président également.

Est-il convenu, chers collègues, que je fasse rapport de ce projet de loi au Sénat dans les deux langues officielles?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Adopté.

Merci beaucoup, honorables sénateurs et sénatrices, de votre patience et de votre indulgence à l'endroit de la présidence, qui est en apprentissage. La barre est très haute en raison de la présidence précédente.

Nous allons suspendre brièvement la réunion puis continuer à huis clos afin de discuter des travaux futurs du comité.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---